



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRÉS AUX TERTRES

# LE PATROCLIEN

*Bien vivre à St Parres*



## RÉTRO p.5

Reccord battu pour  
le Téléthon !



## EXPOSITION p.9

« Autour du Tour »  
du 1<sup>er</sup> au 7 juillet



## JEUNESSE p.19

Un premier séjour  
réussi en Savoie





Ce samedi 23 mars a eu lieu La Grande Rencontre, le grand rendez-vous de l'emploi que nous avons organisé pour sa troisième édition. **En 2022 c'est 236 candidats qui ont été reçus par nos équipes de recruteurs au sein de la cafétéria du magasin. Cette journée a mené à 23 embauches.**

Ce job dating, libre d'accès et sans inscription préalable, est destiné à recruter nos futurs collaborateurs. Les candidats se présentent avec ou sans CV, puis sont reçus en entretien d'une dizaine de minutes par un des responsables de l'entreprise. E.Leclerc à Troyes est une entreprise qui réunit aujourd'hui une équipe de

plus de 600 collaborateurs, nos besoins en recrutement vont des métiers allant de l'hôtesse de caisse, au boucher, en passant par préparateur de commande ou employé polyvalent. Nous accueillons également tout au long de l'année des stagiaires et alternants.

**Et si c'était vous le prochain talent à nous rejoindre?**

Vous pouvez également déposer votre CV et lettre de motivation à l'accueil de notre Hypermarché, ou bien envoyer votre candidature à [recrutement@leclerc3.fr](mailto:recrutement@leclerc3.fr).



**Retour sur la fin d'année...**

Pendant 4 jours du 21 au 24 décembre 2023 nos équipes du centre E.Leclerc de St Parres se sont mobilisées pour l'emballage des cadeaux

de Noël au sein de la galerie marchande du magasin, au profit de la SPA de Saint Parres aux Tertres. En effet les 411,05€ récoltés durant les 4 jours de présence en galerie de nos équipes ont été intégralement reversés le 3 janvier à l'association en présence de M. Rousselle président de l'association de St Parres aux Tertres.



En fin d'année, la gendarmerie de Bréviandes était présente dans notre galerie pour une journée de recrutement et de renseignement. L'occasion pour petits et grands d'en apprendre plus sur les différents métiers de la gendarmerie, mais également l'occasion pour eux de répondre aux questions de nos clients qui ont fortement apprécié la démarche.

**En 2024,**  
l'entreprise c'est :

**33** Cadres



ont commencé au statut agent de maîtrise



ont débuté en tant qu'employé

**63**

Agents de maîtrise



ont commencé en tant qu'employé

ACCOMPLIR

CE POUR QUOI

nous avons été élus



*Chères Patrocliennes  
et chers Patrocliens,*

Même si le printemps pointe déjà le bout de son nez, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous souhaiter une belle année pleine de joie, et surtout la santé. En ce début 2024, nous avons apporté **notre soutien au monde agricole**, très touché par les normes imposées d'en haut.

Permettez-moi de faire ici un petit point sur ce qui s'est passé l'hiver dernier sur le plan municipal ...

### DES PROJETS QUI AVANCENT

Pendant cette période, nous avons progressé sur **des dossiers très importants** :

- notre **PLU** (plan local d'urbanisme) est en cours de finition ;
  - nous allons bientôt concrétiser notre travail sur l'**ombrière de l'espace Pascale Paradis** ;
  - la création des **courts de tennis** tant attendus est en bonne voie.
- Les adjoints Adrien NIEUWMUNSTER et Philippe LECLERCQ, au sein de leurs commissions, sont déterminés à achever ces travaux.
- le projet d'**aménagement de notre entrée de ville** avance bien.

Je tiens à remercier **nos partenaires, le conseil départemental et TCM**, pour le soutien qu'ils nous apportent, preuve de la nécessaire complémentarité des différentes collectivités.

L'année 2024 s'annonce donc encore très occupée pour l'équipe municipale. **Notre but est d'accomplir ce pour quoi vous nous avez élus.**

### ... AVEC TOUJOURS POUR OBJECTIF LE BIEN-ÊTRE DES PATROCLIENS

Vous le savez, **notre volonté est de réunir les Patrocliens et, surtout, de ne laisser personne au bord du chemin.** Notre **CCAS** fait tout son possible pour aider ceux qui éprouvent des difficultés. Notre adjointe aux Fêtes et cérémonies, Régine MERRAD, a organisé **une belle deuxième édition de La Saint-Patrocle**, qui a rempli de joie **nos aînés. Les jeunes** de notre commune peuvent s'épanouir au sein des **accueils de loisirs**. Leur voix sera prise en compte, notamment à l'occasion du **renouvellement du conseil municipal des jeunes**, orchestré par Pascal DAUTREVAUX et son délégué, Ludovic CRÉTÉ.

**Côté travaux**, Maryse PETIT, adjointe à la Voirie, va travailler, avec le soutien des ambassadeurs de quartiers et des référents participation citoyenne, à la **réhabilitation de la rue du Sentier des grèves**. Le **renouvellement d'une partie des sols de la bibliothèque** est prévu, pour le confort des usagers. Ce chantier sera suivi par Magali CHABROL, adjointe à la Vie culturelle.

Ainsi, je tiens à remercier tous mes adjoints, qui travaillent dans l'intérêt général et doivent tenir compte des **arbitrages budgétaires** que je suis amené à rendre. **Un seul objectif : ne pas augmenter les taux d'imposition !** Pour cela, nous devons tenter de contenir les dépenses.

Maintenant, laissons arriver le printemps avec sérénité et continuons notre travail à votre service ...

**Jack HIRTZIG,**  
Maire

**DANS LE RETRO**

- Bilan du Téléthon
- Père Noël dans les écoles
- Goûter de Noël des Ambassadeurs de quartier
- Voeux du maire
- Fête de la Saint-Patrocle

**LA MAIRIE VOUS INFORME**

- Élections européennes
- Exposition «Autour du Tour»
- Conseil municipal

**SOLIDARITÉ - SOCIAL**

- Bilan du CCAS

**DOSSIER**

- Projet d'entrée de ville

**JEUNESSE**

- Séjour en Savoie
- Inscriptions aux accueils de loisirs
- Stages de foot
- Inscriptions à l'école

5

**CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT**

- Astuce écolo
- Plantations
- Compostage
- Chenilles processionnaires
- Bilan de la sapinade
- Repair café
- Fête de la nature

23

9

**CULTURE**

- Bibliothèque

27

4

**AGENDA ET CALENDRIER**

6

15

**ZOOM SUR ...**

- Les services techniques

32

8

**ASSOCIATIONS**

- Toutes les infos

34

**POUR SE DIVERTIR**

41

**TRIBUNE LIBRE**

43

**INFOS PRATIQUES**

45

**LE PATROCLIEN**

**Responsable de la publication :**  
Magali CHABROL

**Editeur :**  
Mairie de Saint Parres aux Tertres

**Responsable de la publicité :**  
Nathalie DE PASCALE

**Conception :**  
SYSCOM' (03 25 75 79 92)  
6, rue Archimède  
10600 La Chapelle Saint Luc  
www.agence-syscom.com

**Impression :**  
LA RENAISSANCE (03 25 70 44 70)  
10, avenue des Tirverts  
10150 Pont Sainte Marie

**Dépôt légal :** N° 1827/2001

**Tirage :** 1 600 exemplaires

**Distribution :**  
ADREXO

Bulletin imprimé sur du papier recyclé  
NAUTILIS



**TOUT SAINT PARRÉS DANS LA POCHE !**

avec  **INTRAMUROS**

**Téléchargez gratuitement l'application**

Sélectionnez ensuite « Saint Parres aux Tertres » et découvrez les événements, les actualités, les services de la mairie, les lieux à visiter...  
**Recevez les infos importantes par notification.**  
**Communiquez avec votre mairie (signalements, sondages, boîte à idées...)**



Service municipal gratuit, sans inscription et sans publicité et disponible sur





# TÉLÉTHON 2023

## RECORD BATTU !

Le 17 décembre dernier, Pascal DAUTREVAUX, adjoint à la Jeunesse, a réuni les principaux participants au Téléthon, en présence du maire, Jack HIRTZIG, des membres du conseil municipal et des élus du conseil municipal jeunes, pour **faire le bilan de l'édition 2023**.

Après les avoir remerciés chaleureusement pour leur investissement, il a rappelé les sommes récoltées en 2021 (3 942,26 €) et 2022 (4 295,45 €). Puis **il a dévoilé la recette 2023, à savoir 5 632,36 €, record du Téléthon**

**patroclien !** Il a ensuite remis un chèque de ce montant à Dominique KRAMER, coordinatrice départementale du Téléthon.

Rendez-vous a été donné aux associations **les 29 et 30 novembre 2024 pour la prochaine édition**, à l'occasion de laquelle la municipalité souhaiterait **relever un défi ou établir un record**. Pour ce faire, **toutes vos idées sont les bienvenues**. Vous pouvez les communiquer en écrivant un mail à :

[dautrevaux.pascal@saintparresauxtertres.fr](mailto:dautrevaux.pascal@saintparresauxtertres.fr)

## > LE PÈRE NOËL N'A PAS CHÔMÉ

Le père Noël a consacré deux journées à la rencontre des élèves du groupe scolaire Brossolette-Ferry.

Le jeudi 21 décembre 2023, ce sont les enfants de l'élémentaire qui ont pu converser avec lui et recevoir cadeaux, chocolats et viennoiseries dans la salle Deterre Chevalier.

Le lendemain, le père Noël a arrêté son traîneau à l'école maternelle. Accompagné de Sylvie FOUFÉ, directrice du groupe scolaire, et de Pascal DAUTREVAUX, adjoint à la Jeunesse, il a visité chaque classe. Il a pu apprécier les chants et les poésies des petits et leur distribuer de nombreux présents et gourmandises.



# UN 1<sup>ER</sup> GOÛTER EN COMPAGNIE DU PÈRE NOËL

*chez les Ambassadeurs de quartier*



Le père Noël remercie tous les organisateurs de cette belle rencontre avec les enfants, en particulier **Marie-Jeanne et Damien**, ainsi que **les partenaires : La Boutik du Tertre, la boucherie Taupin, Bureau Vallée et le magasin Cultura de Saint Parres aux Tertres.**



# Cérémonie des VOEUX DU MAIRE

**P**our la première fois depuis l'élection municipale de mars 2020, le maire, Jack HIRTZIG, accompagné de son conseil municipal et du conseil municipal jeunes, a pu organiser un moment convivial afin de présenter ses vœux.

Il a **remercié** les forces vives de l'État, du département, de Troyes Champagne Métropole et des communes avoisinantes, le personnel communal, les équipes éducatives, les associations, les bénévoles, les forces de police et de gendarmerie, sans oublier les partenaires financiers.

Il a rappelé **le travail réalisé depuis trois ans** dans différents domaines par l'équipe municipale ainsi que par les personnels administratifs et techniques, tout **en assurant la maîtrise des dépenses de la commune.**

Le maire a enfin cité **les actions prévues d'ici la fin du mandat :**

- Plan de circulation avec la création d'un rond-point d'entrée de ville.
- Travaux pour la maîtrise de l'énergie (panneaux photovoltaïques - ombrières) -

Poursuite du passage de l'éclairage public en LED et des différents aménagements de voirie.

- Finalisation de la révision du PLU (plan local d'urbanisme).
- Construction de nouveaux courts de tennis.
- Continuation de l'aide apportée au Comité communal d'action sociale (CCAS) en vue du soutien aux personnes en grande difficulté.
- Poursuite des actions en faveur de tous les Patroclens, jeunes et moins jeunes (berceaux, accueils périscolaire et de loisirs, prêt de salles aux associations, cadeaux de fin d'année et galette de la Saint-Patrocle pour nos aînés).
- Maintien des taux d'imposition, sans augmentation, afin de ne pas affecter davantage les Patroclens et ce, malgré les crises sanitaires et sociales qui grèvent fortement le budget communal.

La cérémonie s'est terminée par un temps d'échange autour d'un pot de l'amitié.



# LA SAINT-PATROCLE FÊTÉE EN BEAUTÉ

IL Y AVAIT DE L'AMBIANCE LE SAMEDI 20 JANVIER 2024  
À LA SALLE DETERRE CHEVALIER !

**1** 60 Patrocliens de 70 ans et plus avaient répondu présent à l'invitation glissée dans les cadeaux de fin d'année. Lors de cet après-midi convivial, **galettes, brioches et champagne** ont été servis pendant que les amateurs de danse tournoyaient sur la piste

au son de **l'orchestre de Yannick CHAMPION**. Tous les rois et reines se sont vus remettre **une rose** par la municipalité.

**Rendez-vous est pris le samedi 18 janvier 2025** pour la 3<sup>ème</sup> édition de la fête de la Saint-Patrocle.



# CHIENS DANGEREUX

## RAPPEL SUR LES OBLIGATIONS DE DÉCLARATION DES CHIENS DANGEREUX

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes : **les chiens d'attaque (1<sup>ère</sup> catégorie) et les chiens de garde et de défense (2<sup>ème</sup> catégorie)**. La détention de ces chiens, en raison de leurs caractéristiques morphologiques et de leur puissance, est soumise à des règles strictes.

### 1. Vous devez obligatoirement être titulaire d'un permis de détention

La délivrance de ce permis de détention par le maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (1<sup>ère</sup> catégorie), d'attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale.

### 2. Vous devez respecter certaines précautions

#### ■ Votre chien appartient à la 2<sup>ème</sup> catégorie :

Il doit être tenu en laisse et muselé dans les lieux publics et les transports en commun.

#### ■ Votre chien appartient à la 1<sup>ère</sup> catégorie :

Vous ne devez pas l'emmener dans les transports en commun, les lieux publics et, d'une manière



générale, dans les locaux ouverts au public, à l'exception de la voie publique. Votre chien ne doit pas rester dans les parties communes des immeubles collectifs. Dans tous les autres lieux dans lesquels sa présence n'est pas interdite, vous devez obligatoirement le tenir en laisse et muselé.

**La détention d'un chien dangereux par une personne non autorisée** (un mineur, une personne sous tutelle ou une personne ayant fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire) **est interdite et punie d'une peine de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende.**

## > ÉLECTIONS EUROPÉENNES

### INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Le 9 juin 2024, en France, les électeurs européens voteront pour élire leurs **représentants au Parlement européen**.

Pour pouvoir voter lors de ce scrutin, **les nouveaux électeurs** devront s'inscrire sur la liste électorale communale en remplissant un formulaire **soit à la mairie, soit sur le site internet [service-public.fr](http://service-public.fr)**.

La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 3 mai 2024**.



## > EXPOSITION "AUTOUR DU TOUR"



Dans le cadre du **passage du Tour de France à Saint Parres aux Tertres**, la municipalité organise, **du lundi 1<sup>er</sup> au dimanche 7 juillet 2024, une exposition intitulée « Autour du Tour »** présentée par Georges SYLVESTRE, collectionneur, Denis HERBILLON, peintre et bien d'autres intervenants. Vous y découvrirez, dans la salle Deterre Chevalier, une présentation de vélos, de maillots historiques, de peintures et de capsules de champagne sur le thème du Tour.

#### Horaires (entrée libre) :

- du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 5 juillet : de 14h à 18h
- le samedi 6 et le dimanche 7 juillet : de 10h à 18h

# Extrait de la séance du conseil

## DU 13 DÉCEMBRE 2023

### LE CONSEIL MUNICIPAL

#### TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE DOCUMENTS D'URBANISME AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLÉ

##### DÉCIDE :

- d'émettre un avis favorable sur la prise de compétence PLUi ;
- de dire qu'il souhaite que cette prise de compétence se fasse dès que possible (1<sup>er</sup> semestre 2024) ;
- de préciser que toute modification apportée au support de présentation communiqué lors de la séance du 8 novembre précitée sera de nature à remettre en cause le présent avis rendu par les membres du conseil municipal et sera susceptible de nécessiter une nouvelle délibération [...]

#### AVIS SUR LA COMPOSITION DE LA « CONFÉRENCE RÉGIONALE DE GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE DE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS »

**DÉCIDE** d'émettre un avis favorable sur la composition de la « Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation » des sols telle que proposée par la région Grand Est et demande de prévoir la possibilité de suppléances, en cas d'indisponibilité du représentant ciblé dans la composition par collèges.

#### LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE - ANNÉE 2023

**ARRÊTE** la longueur de la voirie communale, classée dans le domaine public communal, à 20 345 mètres linéaires, conformément au tableau des voies joint en annexe.

#### CONCESSIONS AU CIMETIÈRE ANNÉE 2024

**DÉCIDE** de fixer les tarifs pour l'année 2024 pour les concessions funéraires et cinéraires (caveaux cinéraires et columbarium) comme suit :

#### RESTAURATION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE - TARIFS 2024

**DÉCIDE** de fixer comme suit les tarifs de restauration scolaire et périscolaire pour l'année 2024 :

- **5,13 €** le prix du repas au restaurant scolaire par enfant habitant la commune et **4,95 €** le prix du repas à partir du deuxième enfant d'une même fratrie fréquentant le restaurant scolaire et périscolaire et habitant la commune ;
- **6,45 €** le prix du repas au restaurant scolaire par enfant scolarisé à Saint Parres aux Tertres mais résidant dans une commune extérieure ;
- **5,45 €** le prix du repas au restaurant scolaire par adulte.

Et de maintenir la gratuité du tarif d'utilisation des services du restaurant scolaire en cas de mise en place d'un protocole alimentaire et/ou en cas de force majeure et de fourniture d'un panier repas.

#### ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUX ET PÉRISCOLAIRES TARIFS 2024

**DÉCIDE** de fixer les tarifs à appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour les accueils de loisirs, services périscolaires et club « ados » [...]

#### ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUX ET PÉRISCOLAIRES MODALITÉS 2024

##### DÉCIDE :

- de programmer les accueils de loisirs (ACM : accueils collectifs de mineurs) comme suit :
  - ACM « maternel » dans les locaux de l'école maternelle (ou à l'espace Pascale Paradis en fonction des besoins) pour les enfants scolarisés en

maternelle, durant les vacances 2024 (hiver, printemps, été et Toussaint), les mercredis et le périscolaire ;

- ACM « élémentaire » à l'espace Pascale Paradis pour les enfants scolarisés en élémentaire, durant les vacances 2024 (hiver, printemps, été et Toussaint), les mercredis et le périscolaire ;
- ACM « ados » (en fonction des effectifs) dans la salle « club ados » du nouveau bâtiment périscolaire, des jeunes scolarisés en collège-lycée (17 ans inclus), durant les vacances scolaires 2024 (hiver, printemps, été et Toussaint) ;
- de fixer les horaires d'ouverture [...]
- de limiter les inscriptions à nos accueils de loisirs comme suit :
  - Vacances d'été > maternel : 30 / élémentaire : 60 / ados 36 ;
  - Petites vacances > maternel : 30 / élémentaire-ados : 60 ;
  - Mercredis > maternel : 24 / élémentaire : 48 [...]

#### ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUX - SÉJOUR HIVER 2024 À BERNEX : TARIFICATION + RÈGLEMENT DU SÉJOUR

##### DÉCIDE :

- de fixer le coût des participations des familles [...]
- d'approuver le projet de règlement du séjour ;
- de dire que :
  - Les « pré-inscriptions » seront acceptées à compter du lundi 18 décembre 2023 pour les familles patrociennes, et à compter du lundi 25 décembre 2023 pour les familles extérieures, jusqu'au vendredi 29 décembre 2023 inclus.

Concessions	Ordinaires		Cinéraires	
	2023	2024	2023	2024
Temporaires (quinze ans)	116,50€	122,50€	59,50€	62,50€
Trentenaires	333€	349,50€	167,50€	176€
Cinquantenaires	692€	726,50€	346,50€	364€

- Les « pré-inscriptions » seront enregistrées dans l'ordre chronologique de réception, sous réserve que les dossiers soient complets. [...]

#### CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE COMMUN DE GESTION DES CHATS ET CHIENS ERRANTS (TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE)

**DÉCIDE** d'autoriser la signature de la convention d'adhésion au service commun de gestion des chiens et chats errants, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024, et d'autoriser le maire ou son représentant à signer ladite convention d'adhésion au service commun de gestion des chiens et chats errants.

#### CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE COMMUN D'AUTORISATION DES DROITS DES SOLS (TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE)

**DÉCIDE** d'autoriser la signature de la convention d'adhésion au service commun d'« Autorisation des droits des sols » (A.D.S)[...], avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024, et d'autoriser le maire ou son représentant à signer ladite convention d'adhésion au service commun d'A.D.S.

#### CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE COMMUN « CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ » (TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE)

**DÉCIDE** d'autoriser la signature de la convention d'adhésion au service commun « Conseil en Énergie Partagé » (C.E.P), avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024, et d'autoriser le maire ou son représentant à signer ladite convention d'adhésion au service commun C.E.P.

#### DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE (DMB) N°2

**DÉCIDE** de procéder à des modifications budgétaires sur le budget de l'exercice 2023.

#### CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUBE : « INTÉRIM TERRITORIAL »

**DÉCIDE** d'autoriser le maire à signer la convention et les avenants d'intervention avec le Centre de gestion visant à faire intervenir, en cas de besoin, un agent du service « Intérim territorial » du Centre de gestion, dans un maximum budgétaire de 10 000 € par année budgétaire (en cas de dépassement, le conseil municipal sera de nouveau amené à délibérer pour modifier ce plafond), et d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité.

#### RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR L'ANNÉE 2024

**DÉCIDE :**

- d'autoriser, en application de l'article L.332-23.1° et L.332-23.2° du Code général de la fonction publique territoriale, le recrutement de 20 agents contractuels à temps complet ou non complet, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2024, sur les cadres d'emplois suivants :
  - adjoints techniques
  - adjoints d'animation
  - adjoints administratifs [...]

#### RECENSEMENT DE LA POPULATION (2024) RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

**DÉCIDE :**

- de désigner comme coordonnateur communal Marie-

Line CANTONE, adjoint administratif titulaire ;

- d'autoriser le maire à procéder au recrutement de six agents recenseurs ;
- de fixer la rémunération des agents recenseurs [...]

#### RENOUVELLEMENT DU CONTRAT « ASSURANCE STATUTAIRE » (2024-2027)

**DÉCIDE :**

- d'adhérer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, au contrat groupe proposé par le Centre de gestion pour la couverture des risques financiers qu'encourt la commune en vertu de ses obligations statutaires susmentionnées, pour :
  - les agents affiliés à la CNRACL [...]
  - les agents affiliés à l'IRCANTEC [...]
- d'autoriser le maire à signer le contrat d'assurance avec le groupement CNP Assurances (compagnie d'assurance) – Relyens (intermédiaire d'assurance) déclaré attributaire du marché conclu par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aube, ainsi que toutes pièces annexes ;
- de déléguer au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aube la tâche de gérer le marché public d'assurance précité du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2027, dans les conditions prévues par la convention de gestion jointe [...]

#### CONVENTION DE PRÊT DE MATÉRIELS ROULANTS AVEC 6 COMMUNES

**DÉCIDE** d'approuver les termes du projet de convention joint à la présente et d'autoriser le maire à faire les démarches nécessaires et à signer la convention jointe en annexe.

#### CONVENTION DE PRÊT DE MATÉRIELS NON ROULANTS AVEC 6 COMMUNES

**DÉCIDE** d'approuver les termes du projet de convention joint à la présente et d'autoriser le maire à faire les démarches nécessaires et à signer la convention jointe en annexe.

#### MISE À DISPOSITION DE SALLES COMMUNALES – CRÉATION D'UN TARIF POUR LA MISE À DISPOSITION MENSUELLE DE LA SALLE DETERRE CHEVALIER AUX ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

**DÉCIDE** d'approuver les tarifs de mises à disposition des salles communales et d'autoriser le maire ou son représentant à signer les conventions relatives aux mises à disposition des salles communales.

#### ACQUISITION DE PROTOCOLES ET DE TESTS POUR LE RÉSEAU D'AIDES SPÉCIALISÉES AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

**DÉCIDE** d'accepter le principe d'achat du test WISC et autorise le maire à verser à la commune de Pont-Sainte-Marie la somme due pour l'acquisition du logiciel précité à réception d'un titre de recettes.

#### Questions diverses :

Magali CHABROL évoque le « désherbage » (sorties d'inventaire) de la bibliothèque, sections adulte et enfant [...]. Ces documents ont fait l'objet de dons aux services et aux usagers, ainsi que d'une vente dans le cadre du Téléthon.

Extrait de la  
séance du conseil

DU 7 FÉVRIER 2024

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**AUTORISATION D'ENGAGER, DE MANDATER ET DE LIQUIDER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

**DÉCIDE :**

- d'adopter le présent rapport en autorisant le maire à faire usage de cette faculté jusqu'à l'adoption du budget primitif 2024.
- d'autoriser le maire ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement mentionnées dans la délibération.
- de dire que les crédits utilisés seront inscrits au budget primitif 2024.

**LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR LA RÉSERVATION DE DIX PLACES DANS UN ESPACE MULTI-ACCUEIL COLLECTIF D'ENTREPRISE**

**DÉCIDE** de lancer une consultation afin de réserver dix places dans un espace multi-accueil petite enfance collectif d'entreprise pour une année, renouvelable deux fois, à compter du 10 avril 2024, et autorise le maire ou son représentant à engager le marché *ad hoc*, selon une procédure adaptée passée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique.

**TARIFS ET CONDITIONS DE MISE À DISPOSITION DE SALLES COMMUNALES – RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATÉRIELLE DANS LE RÈGLEMENT DE LA SALLE DES CONFÉRENCES**

**APPROUVE** la modification du règlement d'utilisation de la salle des Conférences et autorise le maire ou son représentant à signer les conventions relatives aux mises à disposition des salles communales.

**ZONAGE COMMUNAL D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

**DÉCIDE** de définir les zones

d'accélération des énergies renouvelables du territoire communal selon les périmètres des parcelles cadastrales établis par type d'énergie et détaillés dans l'annexe de la délibération.

**CONVENTION AVEC FREE MOBILE POUR L'INSTALLATION D'UN RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE SUR LA PARCELLE AC N°17**

**AUTORISE** le maire ou son représentant à signer un avenant à la convention de mise à disposition de la parcelle cadastrée section AC n°17 avec la société Eiffage (résiliation de la mise à disposition sur une surface de 35m<sup>2</sup> environ) ainsi qu'une convention de mise à disposition de la parcelle cadastrée section AC n°17 (en partie) avec la société *Free Mobile*. *Le maire précise que le loyer perçu annuellement sera reversé en totalité au Centre communal d'action sociale (subvention).*

**EXAMEN DES RAPPORTS D'ÉVALUATION ADOPTÉS LE 14 DÉCEMBRE 2023 PAR LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES ET DES RESSOURCES TRANSFÉRÉES (CLECRT)**

**DÉCIDE** d'approuver :

- le rapport d'évaluation de la Commission locale d'évaluation des charges et des ressources transférées du 14 décembre 2023 concernant l'ajustement de l'évaluation financière du transfert à la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole de la compétence eaux pluviales de la commune de Montreuil-sur-Barse.
- le rapport d'évaluation de la Commission locale d'évaluation des charges et des ressources transférées du 14 décembre 2023 concernant le transfert à la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole par la commune de La Chapelle-Saint-Luc de la partie de la rue

Danton située dans la zone d'activités économiques des Vignettes.

**AVIS SUR LE PACTE DU PROJET DE COMMUNAUTÉ DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE**

**ÉMET UN AVIS FAVORABLE** sur le projet de pacte de communauté de Troyes Champagne Métropole

**RECRUTEMENT D'AGENTS SAISONNIERS**

**DÉCIDE** de dire qu'en dehors du personnel communal permanent, il convient de recruter sous contrat à durée déterminée, correspondant à un besoin saisonnier au sens de l'article L.332-23.2 du Code Général de la Fonction Publique :

- Onze animateurs à temps complet par semaine (au plus et en fonction des besoins) pour l'accueil de loisirs d'été 2024, en qualité d'adjoints d'animation territoriaux.
  - Huit animateurs à temps complet par semaine (au plus) pour l'accueil de loisirs de chaque période de petites vacances, en qualité d'adjoints d'animation territoriaux.
- L'effectif des encadrants pourra comprendre des stagiaires BAFA rémunérés. [...].

**Questions diverses :**

Le maire exprime ses pensées pour M. Régis HENRY, Patroclien décédé à l'aube de son centième anniversaire.

**Vous sont présentés ici des résumés des comptes rendus des conseils municipaux. Les comptes rendus sont consultables en intégralité :**

- sur Internet à l'adresse [saintparresauxterres.fr](http://saintparresauxterres.fr) (rubrique La Mairie > Le conseil municipal)
- à la mairie de Saint Parres aux Terres, 2 rue Henri Berthelot

# PLU

Plan Local d'Urbanisme

## RÉVISION N°4

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°18-2024 en date du 22 février 2024 fixant l'ensemble des modalités de l'enquête publique, le Maire de SAINT PARRÉS AUX TERTRES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant à la fois sur le projet de PLU et sur le PDA des Monuments Historiques de SAINT PARRÉS AUX TERTRES, arrêtés par le conseil municipal le 27 septembre 2023 (délibération n°38-2023)

L'enquête publique se déroulera du jeudi 14 mars au vendredi 12 avril 2024 inclus, soit une durée de 30 jours (pièces du dossier disponibles en mairie et sur le site internet [www.saintparresauxtertres.fr](http://www.saintparresauxtertres.fr)).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie :

- jeudi 14 mars 2024 de 08h30 à 11h30
- samedi 23 mars 2024 de 09h00 à 12h00
- vendredi 12 avril 2024 de 15h00 à 18h00

URGENCE  
114



Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Moyens de contact



Où nous trouver ?

Notre application Urgence 114 à télécharger sur votre store



Notre site internet : [urgence114.fr](http://urgence114.fr)



Préparer son 114 : répondre à l'urgence, c'est l'anticiper

Remplir à l'avance votre profil sur l'application Urgence 114 et sur notre site internet, c'est gagner un temps précieux lors de l'appel aux secours.

Remplir au préalable votre profil pour faciliter votre prise en charge



Choisir un mode de communication adapté à vos besoins

Je communique par Langue des Signes Française



Le 114 me répond en LSF

Je communique par oral et/ou écrit



Le 114 me répond en écrivant

Je suis aphasique



Le 114 me répond en parlant et avec des images

Inscription des

**PATROCLIENS**

**DE PLUS DE 70 ANS**

VOUS HABITEZ LA  
COMMUNE ET AVEZ PLUS  
DE 70 ANS OU AUREZ 70  
ANS DANS L'ANNÉE ...

**N**'oubliez pas de venir vous faire inscrire à la mairie **avant le 29 juin**, muni de  **votre pièce d'identité**  et d'un **justificatif de domicile** afin de procéder à  **votre inscription pour recevoir le colis de fin d'année.**



## > BILAN DES AIDES ATTRIBUÉES PAR LE CCAS EN 2023

**Les 20 dossiers d'aide ponctuelle aux familles** étudiés par le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) ont reçu un avis favorable.



**9 dossiers d'aide aux étudiants** ont été retenus.

Suite à la distribution des cadeaux de fin d'année aux aînés, **21 colis ont pu être attribués aux personnes en difficulté** grâce aux dons des Patrocliens.

## > 1<sup>ER</sup> DON DE SANG DE L'ANNÉE 2024

Vous êtes attendus nombreux **le jeudi 25 avril 2024, de 15h à 19h, à la salle Deterre Chevalier** pour le 1<sup>er</sup> don de sang de l'année 2024 à Saint Parres aux Tertres.



Le point sur ...

# LE PROJET D'ENTRÉE DE VILLE

LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE, DE TCM ET DU DÉPARTEMENT VOUS PRÉSENTENT LEURS POINTS DE VUE SUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE VILLE



**Jack HIRTZIG**  
Maire de Saint Parres  
aux Tertres, conseiller  
communautaire délégué  
à Troyes Champagne  
Métropole

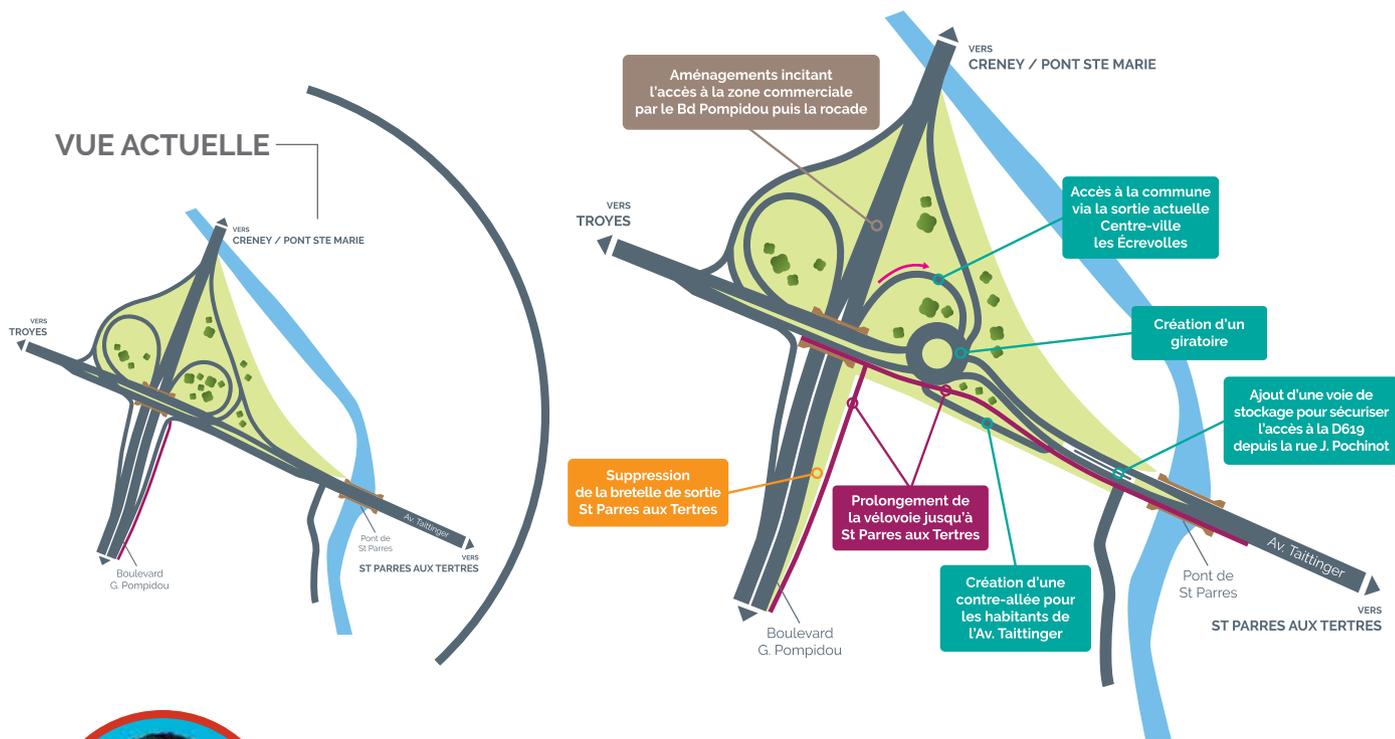
Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire dans la « Lettre aux Patrocliens » distribuée dans vos boîtes aux lettres en décembre dernier, **le projet de réaménagement de l'entrée de ville est lancé et nous avons bon espoir qu'il aboutisse en 2026.** Son objectif est de faire coïncider **les nouvelles préoccupations de circulation et de sécurité pour tous les usagers de la route avec un concept d'entrée de ville plus verte.** Porté par la commune, le conseil départemental et Troyes Champagne Métropole, **il s'inscrit dans l'avenir.** Il est désormais impossible de penser l'espace urbain comme on le faisait dans les années 80, date de création du boulevard Pompidou. Bien sûr, nous savons que ce projet ne satisfera pas tout le monde, mais il a au moins le mérite de

**répondre à des attentes fortes.** Je pense en particulier à celles des **piétons** (et notamment à nos enfants qui prennent aujourd'hui beaucoup de risques pour traverser l'avenue Taittinger, axe à forte circulation, afin de prendre leur bus) et à celles des **cyclistes.**

Ce projet se double d'**un nouvel accès vers le centre commercial Leclerc** qui permettra de réduire les flux en sortie de rocade (la fin des travaux est prévue à l'automne 2024). Nous avons donc essayé, avec nos partenaires, d'**avoir une vision globale pour élaborer un projet structurant** prenant en compte la circulation sur l'ensemble de l'axe principal de la commune.

Nous avons fait le choix de **vous permettre de prendre connaissance de ce dossier** en exposant le projet à la mairie et en le diffusant sur le site internet de la commune et sur notre application IntraMuros pendant un mois. Ceci afin d'**agir en toute transparence** et de **vous permettre de participer et de contribuer** puisqu'il reste encore des marges de réflexion. Nous avons transmis vos remarques et vos avis à TCM qui aura la maîtrise d'ouvrage du projet. **Une réunion publique aura lieu à ce sujet.**

## > PROJET DU PLAN DE CIRCULATION



**Jacky RAGUIN**  
1<sup>er</sup> vice-président de Troyes  
Champagne Métropole

Troyes Champagne Métropole s'est engagée auprès de la commune de Saint Parres aux Tertres et du département dans une vaste opération visant à **faciliter l'accès à la rocade** et à **réduire le flux de transit devenu difficilement supportable pour les Patrocliens**. L'aménagement privilégié par les élus a donné lieu à **de nombreux échanges entre les techniciens des collectivités et le bureau d'études spécialisé. TCM assurera la maîtrise d'ouvrage** d'un giratoire en amont du pont enjambant la Seine dans le cadre d'un aménagement paysager beaucoup plus large, intéressant les riverains de l'avenue du Lieutenant Michel Taittinger et du quartier Jules Pochinot, les cyclistes, les piétons et les usagers des transports en commun, là où **chacun s'accorde sur la difficulté à s'orienter et sur la dangerosité de la circulation dans ce secteur**.



## > CROISEMENT ENTRE LA RUE POCHINOT ET L'AVENUE TAITTINGER

### Situation actuelle :



### Aménagement prévu :



**Philippe PICHERY**  
Président du conseil  
départemental de l'Aube

Dans la démarche collective des acteurs publics (commune, TCM, département), visant à réduire l'intensité de la circulation en traversée de Saint Parres aux Tertres, nous avons privilégié **des motivations et objectifs plus larges, concernant principalement la sécurité, dans un contexte de développement des mobilités douces**. La solution retenue est un compromis.

Comme tout compromis, il suscite débats et différences d'appréciation. Mais **l'important est d'avancer et d'améliorer la situation actuelle** pour la quiétude et les déplacements de nos concitoyens. Ce sera le cas.



# Un premier séjour réussi

## À BERNEX !

COMME CHAQUE ANNÉE, UN SÉJOUR À LA NEIGE A ÉTÉ ORGANISÉ PAR LE CENTRE DE LOISIRS SYMP'ART

**E**n 2024, changement de décor : **direction les Alpes**, près du Lac Léman, et plus précisément le gîte *La Bonne Eau* à Bernex. Autre nouveauté cette année : **le partage de l'hébergement avec les Marnais de la communauté de communes de la Moivre à la Coole**, près de Châlons-en-Champagne. L'occasion pour la cinquantaine de jeunes présents de se faire de nouveaux amis.

Malgré le peu de neige en bas du télésiège, les enfants, débutants ou experts de la glisse, ont profité au maximum, chaque après-midi, des **pistes ouvertes**. Chacun avait son propre style : chasse-neige, tout schuss ... voire ski acrobatique !

Côté activités, ils sont allés à la rencontre d'une **meute chiens de traîneaux**, composée de Huskys et de Groenlandais. Il a été très difficile pour les jeunes vacanciers de se séparer de leurs amis à quatre pattes, notamment des 2 chiots accueillis le jour-même par la propriétaire du chenil. Les petits Patrocliens ont également visité **la ville d'Évian** et découvert **le lac Léman**, sous un beau ciel bleu.

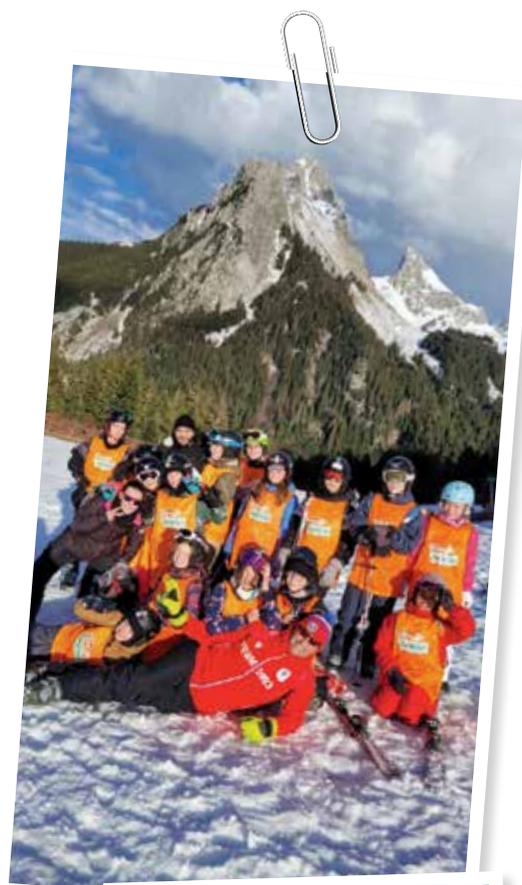
**Les veillées** organisées par les deux structures ont connu un réel succès (« Trivia Night », « Lundi tout est permis », « Veillée réseaux » et, bien sûr, la légendaire « Boum party »).





**Ces 6 jours ont passé très vite.** La cohésion entre les différentes structures et la bonne ambiance dans le groupe ont permis à tous de passer un agréable séjour. L'équipe d'animation félicite notamment Léana, Soana, Cléane, Samuel, Charly et Jules, skieurs débutants qui, malgré quelques chutes, sont parvenus au terme du séjour à maîtriser parfaitement le fameux chasse-neige !

**Rendez-vous est pris pour l'année prochaine,** en espérant que la neige sera un peu plus abondante.



# Inscriptions aux ACCUEILS DE LOISIRS

## PRINTEMPS ET ÉTÉ 2024

### MODALITÉS D'ACCUEIL

#### POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en maternelle) :

L'accueil de loisirs aura lieu à l'espace Pascale Paradis, dans la salle Bernard Dufour. La sieste pour les plus petits se fera dans le dortoir de l'école maternelle.

- **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

#### POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :

L'accueil de loisirs aura lieu à l'espace Pascale Paradis.

- **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

#### POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS (INCLUS) :

L'accueil de loisirs aura lieu dans la salle ados du bâtiment de la restauration scolaire.

- **Horaires** : de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles).

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous devez télécharger les fiches d'inscription sur le site internet : [www.sympart.com](http://www.sympart.com), rubrique « inscriptions »

Les inscriptions sont à faire **UNIQUEMENT** durant les périodes définies dans le tableau ci-dessous (calendrier) :

- à l'espace Pascale Paradis (10 bis, rue Jules Ferry à Saint Parres aux Tertres), tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h
- OU par mail : [inscriptionsympart@saintparresauxtertres.fr](mailto:inscriptionsympart@saintparresauxtertres.fr)

Pour toute nouvelle inscription aux accueils de loisirs de l'année 2023-2024, merci de faire parvenir au préalable à la mairie le dossier de renseignements dûment complété.

Les inscriptions se feront uniquement par semaine bloquée, tant pour les centres que pour la cantine (aucune inscription à la journée ne sera possible).

Le nombre de places étant limité, les inscriptions des dossiers se feront par ordre d'arrivée et en respectant les dates en fonction de votre lieu d'habitation.

Les inscriptions et les désistements ne seront plus possibles après la date de fin de la période d'inscription.

	PRINTEMPS	ÉTÉ 1 <sup>ère</sup> période	ÉTÉ 2 <sup>ème</sup> période
Période d'accueil	Du lundi 22 avril au vendredi 3 mai	Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août	Du lundi 19 au vendredi 30 août
Inscriptions enfants domiciliés et/ou scolarisés dans la commune	Du lundi 11 mars au vendredi 5 avril	Du lundi 13 mai au vendredi 21 juin	Du lundi 24 juin au vendredi 19 juillet
Inscriptions enfants extérieurs à la commune	Du lundi 25 mars au vendredi 5 avril	Du lundi 3 juin au vendredi 21 juin	Du lundi 8 juillet au vendredi 19 juillet



## Inscriptions

## AU GROUPE SCOLAIRE

## MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Les inscriptions à la maternelle et à l'élémentaire pour l'année scolaire 2024/2025 auront lieu les jeudi 30 mai et vendredi 31 mai 2024, de 13h30 à 16h45, dans les locaux de l'école maternelle (10, rue Jules Ferry).

## PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION :

- Livret de famille.
- Justificatif de domicile (facture EDF, contrat de bail ...).
- Carnet de santé (les vaccinations doivent être à jour).
- Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité (pour les enfants de petite section uniquement).



- Certificat de radiation en cas de changement d'école.
- 2 photos.

## > CHASSE AUX ŒUFS

**RAPPEL :**  
La chasse aux œufs de Pâques, dédiée aux jeunes Patrocliens de 1 à 15 ans, aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> avril, de 10h à 12h, au square Beltrame.



Participation gratuite, uniquement sur inscription :

- par mail à [lineman@hotmail.fr](mailto:lineman@hotmail.fr)
- OU par retour à la mairie du bulletin d'inscription présent dans Le Patrolien n°162 de décembre 2023

## > STAGES DE FOOT 2024

Dans le cadre du partenariat avec l'ESTAC, Troyes Champagne Métropole et la commune de Saint Parres aux Tertres offrent aux jeunes Patrocliennes et Patrocliens des stages de football durant l'été.

Si vous êtes intéressé(e), contactez Pascal DAUTREVAUX, maire-adjoint, au 03 25 72 12 30 (à la mairie) ou par mail : [pascal.dautrevaux@saintparresauxtertres.fr](mailto:pascal.dautrevaux@saintparresauxtertres.fr)



# L'ASTUCE ÉCOLO

## DES APPLICATIONS POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

**P**lus de 3 millions de tonnes de produits alimentaires partent chaque année dans les poubelles des foyers français : nous jetons environ 30 kilos de nourriture consommable par personne et par an, et même 7 kilos de produits encore emballés ... Un énorme gâchis ! Quant aux grandes surfaces, malgré la loi de 2016 qui leur enjoint de donner les invendus à des associations, elles jettent encore chaque année des milliers de tonnes de denrées périssables, dont certaines encore consommables.

Vous pouvez tous contribuer, à votre échelle, à limiter ce gaspillage en changeant vos habitudes. Pour vous y aider, voici une sélection d'applications anti-gaspillage à télécharger ! Que ce soit au moment des courses, devant le réfrigérateur ou aux fourneaux, moins gaspiller de nourriture c'est aussi faire des économies et réduire ses déchets, tout en contribuant à protéger la planète.

### FAIRE SES COURSES

**Too Good To Go** (« trop bon pour être jeté ») permet de récupérer les invendus du jour proposés par les commerçants partenaires (supermarchés, restaurants, traiteurs, chaînes) à prix réduit. Après s'être géolocalisé, on passe commande et on vient chercher aux heures de collecte indiquées son panier surprise composé de produits qui, sans cela, seraient jetés en fin de journée.

**Phenix** permet elle aussi d'acheter à petit prix un panier surprise en fin



de journée chez les commerçants du quartier (supermarché, épicerie, traiteur, boulangerie, boucherie, restaurant, fromagerie ...).

En moyenne, la réduction appliquée sur ces invendus est de 50%. Les filtres permettent de définir vos préférences : végétarien, bio, local, halal ou casher ...

**Karma** donne la possibilité d'acheter à prix réduit des aliments invendus de restaurants, cafés et épiceries. Le concept est similaire à celui de Too Good To Go mais Karma se distingue par une interface utilisateur intuitive et une large gamme de choix culinaires. Cette application est particulièrement appréciée pour sa capacité à offrir des options gastronomiques de qualité à des prix abordables.

**Zéro-Gâchis** a pour objectif de réduire le gaspillage alimentaire en grandes et moyennes surfaces. Grâce à la géolocalisation, on repère les enseignes proches participant à l'initiative près de chez soi. On sélectionne celle de son choix, et on obtient la liste des produits en promotion dont

la date de consommation arrive à expiration. Il n'y a pas d'achat via l'application : il faut se rendre au supermarché, direction le coin « zéro-gâchis » dans lequel sont regroupés ces invendus.

### MIEUX GÉRER SES STOCKS ALIMENTAIRES

**À consommer** est une application créée pour lutter contre le gaspillage alimentaire à la maison, en surveillant pour vous la date de péremption de vos produits. Une notification en temps réel est envoyée lorsque des aliments périssables (ou entamés) arrivent à leur date limite de consommation : une aide précieuse pour gérer le contenu des placards et du frigo !

### CUISINER ANTI-GASPI

**Frigo Magic** aide à trouver une recette en fonction du contenu de votre réfrigérateur et de vos placards. Vous renseignez les aliments que vous souhaitez cuisiner, précisez éventuellement vos préférences (végétarien, allergies) et l'application vous propose une recette adaptée à vos ingrédients.

**Save Eat** fonctionne sur le même principe qu'À consommer mais combine **deux outils complémentaires** : une aide pour mieux gérer vos stocks (elle envoie une notification avant la date de péremption) et des recettes anti-gaspillage.

**L'ANTI-GASPI SOLIDAIRE**

**HopHopFood** est née de l'envie de mettre en place

des actions concrètes pour **lutter à la fois contre le gaspillage alimentaire et la précarité**. Vous vous rendez compte que vous avez vu trop grand par rapport à vos besoins ou que vous partez en vacances bientôt ? Plutôt que de jeter et gaspiller, l'application se charge de vous mettre en relation avec des personnes ayant besoin de nourriture pour que vous puissiez leur **faire un don**.



**> LES ARBRES : UN CAPITAL VITAL À ENTREtenir ET À DÉVELOPPER**

Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, les relations entre l'eau, l'environnement et la santé deviennent plus centrales encore. **L'eau « verte » interceptée ou absorbée par les plantes et renvoyée dans l'atmosphère par évapotranspiration représente près de 70% de l'eau douce de la planète.** Avec les différentes sécheresses et les fortes chaleurs à venir, il est donc crucial **de préserver et d'enrichir notre patrimoine végétal communal.**

L'année dernière, le service technique a replanté **une dizaine d'érables près du cimetière et une petite haie le long de l'avenue Général de Gaulle.** Fin 2023, c'est **sur le site du Moulin de Baires** qu'ont été installés **de nouveaux arbres et des petits arbustes.** Malheureusement, des personnes indélicates ont déjà dérobé une partie des arbres plantés. Sur les quelques parcelles que possède la commune, la municipalité essaiera de mettre en place de nouveaux végétaux, dans la mesure du possible. En 2024, afin de préserver les enfants de la chaleur, il est prévu de **planter un albizia dans la cour de la maternelle** et d'**effectuer des plantations dans la cour de l'espace Paradis,** une fois que l'ombrière photovoltaïque sera installée. Sur un espace enherbé de la **rue Claude Monet** sera aussi implantée **une rangée d'arbres** qui agrémentera le quartier.

Les végétaux sont **des êtres vivants qu'il faut entretenir et gérer.** Il est normal que certains meurent, perdent leurs feuilles, soient coupés ou taillés. Dans certains cas, cela peut occasionner une gêne ou modifier momentanément le paysage mais, à chaque fois, **le service technique intervient en connaissance de cause et avec un grand professionnalisme.** Que ce soit dans l'espace public ou dans l'espace privé, nous devons tous être concernés et investis dans la gestion de notre environnement !



**CHAUFFAGE - PLOMBERIE**  
**MARTY-BAILLIA**

- Installation
- Entretien
- Dépannage
- Fuel & gaz

**03 25 71 01 34**  
**bailliabenoit@gmail.com**

**BEBV** Bureau d'étude Brugger - Viardot  
**Anthony Viardot**

Bureau d'étude spécialisé dans la conception et le suivi de projets d'aménagements urbains :

- > Requalification de voies communales > Aménagements sécurité dans les villages
- > Réalisation de lotissements > Aménagement de terrains de jeux

42 bis, Rue de la Paix - 10000 TROYES  
Tél. : 03 25 45 69 59 - 06 64 61 48 78 - E-mail : anthony.viardot@bebv.fr

# COMPOSTER

## UNE OBLIGATION ET UNE NÉCESSITÉ

**D**ans nos poubelles, **un tiers des déchets non triés sont des biodéchets (déchets biodégradables)**. Leur élimination représente **un coût énorme pour les collectivités**. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, **leur tri est devenu obligatoire pour les professionnels comme pour les particuliers**.

### UN TRI À LA SOURCE OBLIGATOIRE DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER

Ce tri présente **de nombreux bénéfices** : réduction du bilan carbone (grâce à la diminution du stockage et de la combustion des matières), production de biogaz et d'engrais organique de qualité.

#### Les biodéchets à trier sont :

- **les déchets verts** (tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, de haies et brindilles)
- **les déchets alimentaires** (restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés)

**Chaque foyer ou entreprise doit disposer d'une solution de tri à la source**, qu'il s'agisse d'un bac à compost ou d'un bac de tri, qu'il soit individuel ou collectif, à proximité du domicile.

**Un bon compostage est facile à mettre en œuvre mais réclame toutefois une certaine attention.** Pour l'installer, privilégiez un endroit caché, bien drainé, recevant un peu d'ombre, à l'abri du vent. Evitez de le positionner en limite de propriété.

La **recette d'un bon compost**, c'est un bon « mélange » entre les matières humides et sèches. Pour cela, il faut :

- de **l'eau** : pour réguler l'humidité du compost, équilibrer l'apport de matière sèche et humide ;



- de **l'air** : mélanger le compost permet de laisser passer l'oxygène pour les micro-organismes ;
- de **l'équilibre** : pour 1 seau de biodéchets, mettre l'équivalent d'1/3 de seau de matière sèche.

### DES ATELIERS D'INITIATION ORGANISÉS PAR TCM

Afin de vous aider à gérer convenablement votre compostage, Troyes Champagne Métropole organise **des ateliers d'initiation animés par des professionnels**. À l'issue de cette petite formation d'une heure, vous sera délivré un certificat vous permettant d'obtenir **un composteur gratuit**.

Si vous ne souhaitez pas participer à un atelier, vous pouvez **obtenir un composteur au prix coûtant de 93,74 €**.

Rendez-vous sur le site **troyes-champagne-metropole.fr**, onglet Habiter/Vivre > Gérer mes déchets > Compostage.

L'inscription est obligatoire pour pouvoir bénéficier de ces avantages. Soyez patient car il y a **énormément de demandes**. La première formation organisée à Saint Parres aux Tertres est déjà complète. La mairie est en contact avec le maître composteur de TCM pour obtenir de nouveaux rendez-vous.

# DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

## bien dérangeantes

La mairie a été alertée à plusieurs reprises par des habitants du **quartier de la Nagère** de la **présence dans des pins noirs de chenilles processionnaires aux poils particulièrement urticants**. Ce lépidoptère peut provoquer des **réactions inflammatoires graves** chez les êtres humains et les animaux par simple contact ou inhalation. Il faut donc **ne pas les toucher, ni même les approcher**.

Cette chenille est classée nuisible pour la santé, ce qui oblige les autorités à intervenir dans l'espace public. **Différents moyens de lutte existent, plus ou moins efficaces et coûteux** : l'installation de pièges en gouttière, la pulvérisation d'un insecticide biologique sur les arbres infestés, les pièges à phéromones ou la destruction des nids par la coupe des branches et leur brûlage. Le coût peut varier de 80 à 400 € par arbre infesté. Pour l'instant, le service technique, grâce à une nacelle, utilise la dernière

méthode. Cependant, **la hauteur des pins commence à poser problème pour atteindre les nids**. Il va donc falloir **réfléchir à un autre moyen d'intervention**, le moins cher possible pour les finances communales. **L'idée a été évoquée de couper les pins noirs** et de les remplacer progressivement par des arbres à feuilles caduques car la chenille est essentiellement inféodée aux végétaux à feuilles persistantes. Pour le moment, **la question reste en suspens** car elle suscite quelques réactions négatives, mais il faudra rapidement prendre une décision car l'espèce étend son implantation et commence à pulluler à la faveur des hivers doux. En attendant, l'équipe municipale incite les propriétaires d'un jardin à y **installer des nichoirs à mésanges et à chauves-souris**, principaux prédateurs naturels de l'espèce.



## > BILAN DE LA SAPINADE 2023

Lors de la 4<sup>ème</sup> sapinade organisée par la commune, **203 sapins** ont été déposés dans les 9 secteurs de collecte (contre 210 l'année passée).



**Après broyage par les agents des services techniques, les copeaux de sapins seront répandus dans les massifs de fleurs de la commune afin de réduire les arrosages.**

L'équipe municipale remercie tous les participants pour leur geste écologique. Cette opération de collecte sera renouvelée à Noël prochain.

## > L'ATELIER REPAIR CAFÉ PROCHAINEMENT À SAINT PARRÉS

Cela devient une tradition chaque mois de mai... **L'équipe du Repair Café de l'Aube sera de retour à Saint Parres aux Tertres le samedi 18 mai 2024, de 13h30 à 18h, dans la salle Deterre Chevalier.**

Lors de **cet après-midi consacré à la réparation d'objets**, des experts bénévoles seront présents pour vous aider à remettre en état vêtements, meubles, électroménager, matériel informatique, vélos, jouets...



**La pré-inscription par internet est possible mais non obligatoire.** Elle permet de vous enregistrer plus vite, de mieux vous accueillir, de mieux vous orienter et de préparer des pièces pour la réparation. Aucun objet ne sera pris en charge après 17h30. Pour plus d'informations, **inscrivez-vous à la newsletter de l'association et/ou rendez-vous aux alentours du 10 mai sur son site internet : <https://www.rcaube.fr>**

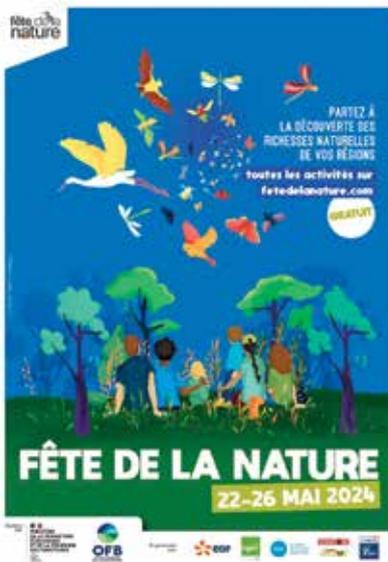
# FÊTE DE LA NATURE

LES 23 ET 24 MAI 2024, REPLONGEONS-NOUS DANS LA NATURE !

**A**vec nos vies occupées, les écrans et nos multiples distractions, nous oublions parfois de prendre des nouvelles de la nature. Pourtant, le vivant est présent partout autour de nous. Si nous lui accordons un peu de temps et d'attention pour le considérer et mieux le comprendre, nous serons alors plus nombreux à l'aimer et à vouloir le protéger.

La **18<sup>e</sup> édition nationale de la Fête de la Nature** a cet objectif. C'est pour cela que **la commune de Saint Parres aux Tertres s'associe à cette manifestation pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive.**

**Rendez-vous est donné à tous les amoureux de cette nature le jeudi 23 et le vendredi 24 mai 2024, de 9h à 17h30, dans le square Beltrame.** Durant deux jours, vous aurez l'occasion de rencontrer **des professionnels de notre département** (Office français de la biodiversité, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Sud Champagne, fédérations des chasseurs et des pêcheurs, Office national des forêts, Conservatoire d'espaces naturels, Parc naturel régional de la forêt d'Orient, atelier de paysagistes concepteurs *Nymph*, Le Messenger troyen, le centre aéré, etc.) qui présenteront **un ensemble d'animations ludiques** fondées sur la connaissance de notre environnement. Les **300 scolaires de la commune** en seront les premiers bénéficiaires mais **cette manifestation est ouverte à tous les Patrocliens.**



Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne proposera aussi **une sortie découverte du marais de Villechétif (ou plusieurs en fonction des inscriptions) le samedi 25 mai** (renseignements à la mairie).

La Fête de la Nature offre une occasion unique à tous ceux qui veillent sur notre patrimoine, nos espèces et nos espaces naturels d'être mis sur le devant de la scène et d'accueillir le public pour lui faire découvrir ce qui l'entoure au quotidien, parfois même sans qu'il en ait conscience.

**Profitez-en ... c'est instructif et gratuit !**



**OUVERT 7j/7**

Boulangers de père en fils depuis 1941

**BOULANGERIE PLIQUE**

Pascal PLIQUE

126 rue de Preize 10000 Troyes  
03.25.76.13.33

18 Av. du Général de Gaulle 10410 Saint Parres aux Tertres  
03.25.80.26.94

mail : fournill.plique@orange.fr

**T DU TERTRE**

20 rue du sentier des grèves  
10410 St Parres aux Tertres

VTC, Transport de personnes **0638497847**

taxi.dutertre@orange.fr  
www.taxidutertre.com

# À LA BIBLIOTHÈQUE ...

## AU CŒUR DES MÉTIERS



Dans le cadre des **Nuits de la lecture**, le *Club des lecteurs à haute voix de Saint-Lyé*, composé d'Alain, Brigitte, Claire, Marie-Paule, Martine, Maryse, Nicolas, Patricia et Sylvie, a présenté **son spectacle « Au cœur des métiers »**.

Il a ravi le public avec des textes chargés de valeurs telles que tradition, transmission, vocation, obligation et passion que demandent les métiers d'hier et d'aujourd'hui. Les spectateurs ont découvert ou redécouvert des extraits de « G229 » de Jean-Philippe BLONDEL, « Knock » de Jules ROMAIN, « Le laboureur et ses enfants » de Jean de LA FONTAINE ou encore « Le tourbillon de la vie » d'Aurélié VALOGNES, entre autres.

## ÉCHANGE AVEC LA MDA

Quatre fois par an, l'équipe de la bibliothèque se réunit autour de travaux essentiels qui consistent à échanger des documents de tout genre (livres, CD et DVD) avec la Médiathèque départementale



de l'Aube, ceci afin de renouveler régulièrement son fonds et vous proposer de multiples nouveautés. **Le prochain échange aura lieu en mai**. Il permettra de mettre en rayon **plus de 400 supports numériques (musique, DVD, livres lus, etc.)**. Et celui de juin **renouvellera 800 livres**.

## ACCUEIL DES CLASSES



En plus des classes de l'école élémentaire (CP et CE1) qui viennent à la bibliothèque une fois par mois, Barbara et Catherine ont accueilli **les élèves de maternelle** ainsi que **ceux de l'élémentaire Jules Ferry** pour des animations particulières. Certains ont découvert ce qu'est **un raconte-tapis** grâce

à l'histoire du « Moustique qui bourdonne à nos oreilles » prêtée par la Médiathèque départementale.

## SCRABBLE

Un vendredi après-midi par mois, deux joueuses se retrouvent à la bibliothèque pour des parties de scrabble.



**Elles cherchent des partenaires de jeu**. Alors, si vous avez envie de passer un moment sympathique autour d'un café, n'hésitez pas à vous faire connaître.

## MOIS DES TOUT-PETITS

Pour les sections jeunesse des médiathèques de Troyes Champagne Métropole, **la période du 1<sup>er</sup> avril au 18 mai**

Suite en page suivante >

est spéciale. Chacune offre un panel d'animations, d'histoires, d'ateliers d'éveil des sens ou de rencontres d'auteurs. Cette année, **les invités d'honneur sont Vincent BOURGEOU et Cédric RAMADIER.** Ils font équipe depuis 2009. Ils ont publié ensemble environ 50 livres dont les albums consacrés aux tout-petits de la série sur les émotions « Le livre qui ... » éditée à l'École des Loisirs. Vous retrouverez **le programme du mois des tout-petits à la bibliothèque de Saint Parres** dans la rubrique « Agenda » du présent bulletin.



## > HORAIRES D'OUVERTURE

- **Lundi : 14h - 18h30**
- **Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30**
- **Vendredi : 14h - 18h30**
- **Samedi : 10h - 12h30**

La bibliothèque sera fermée :

- **Mercredi 3 avril, de 14h à 18h30**
- **Du jeudi 25 avril au jeudi 2 mai**
- **Mercredi 1<sup>er</sup> et mercredi 8 mai**
- **Lundi 20 mai**

**ÉDITION PRINTEMPS**  
**INSPIRATION JARDIN**

**6-7 avril 2024**

**RENDEZ-VOUS DE CRÉATEURS INFLUENCÉS PAR LE VÉGÉTAL**

**ENTRÉE GRATUITE DE 10 À 18 HEURES**

46 bis Avenue du Général de Gaulle  
10410 Saint-Parres-aux-Tertres  
CONTACT : 06 80 35 40 24

# COUPS DE COEUR

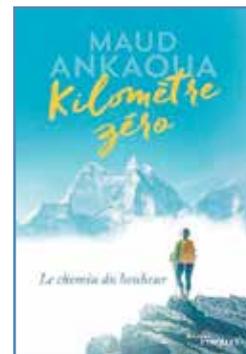


## Roman adulte

**Kilomètre zéro / Maud ANKOUA / R ANKO**

Pour aider sa meilleure amie, Maëlle part au Népal. Véritable parcours initiatique que cette ascension des Annapurnas qui la réconciliera avec elle-même et les autres.

Le chemin du bonheur ...  
*Martine H.*



## Documentaire jeunesse

**Au début vole une abeille / Aimée GALLAGHER / JD 595.7 GAL**

Comment une petite abeille fait fleurir le monde. Cette histoire magnifiquement illustrée est à la fois un album

et un documentaire poétique qui accompagne l'enfant dans sa découverte de la nature et des cycles de la vie.

*Barbara P.*



## Documentaire adulte

**Ma vie sans gravité / Thomas PESQUET / 529.450 PES**

Ce livre retrace la vie captivante de Thomas PESQUET, entre Normandie et Cap Canaveral. Il est le plus jeune astronaute français, commandant de l'ISS en 2021 (396 jours dans l'espace). A lire !

*Maité G.*



# AGENDA

## ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Toutes ces animations sont gratuites. Réservation obligatoire au 03 25 80 49 02

### ANIMATIONS DANS LE CADRE DU MOIS DES TOUT-PETITS

#### MERCREDI 3 AVRIL

**Spectacle « Mais il est où ? »**  
par Cédric RAMADIER et  
Vincent BOURGEAU

Vincent se transforme en marionnettiste numérique, dessine en direct et anime le canari et les décors. Cédric

occupe la scène, joue avec le canari virtuel, tente de l'appivoiser ... Mais le volatile ne se laisse pas faire !

Enfants de 3 à 5 ans.  
Séances à 15h30 et 17h à la  
salle des Conférences.  
Réservation à partir  
du 20 mars.



#### VENDREDI 12 AVRIL ET MARDI 16 AVRIL

**Tout en musique**

Atelier d'éveil sonore  
et sensoriel animé par  
Bérangère BODIN, musicienne  
spécialisée petite enfance.

Enfants de 1 à 3 ans.  
Séances à 9h15 et 10h30 à la  
salle des Conférences.  
Réservation à partir du 28 mars.



#### VENDREDI 19 AVRIL

**« Câline et Bouquine »** dans  
l'univers de Cédric RAMADIER  
et Vincent BOURGEAU

Lectures, comptines et jeux de  
doigts animés par Claudette et  
Barbara, mis en musique par  
Bérangère BODIN.

Enfants de moins de 3 ans.  
Séances à 9h45 et 10h45 à la  
bibliothèque.  
Réservation à partir du 5 avril.



#### VENDREDI 21 JUIN

**P'tit Bouquine « Je joue de la musique »**

Lectures, comptines et jeux de doigts animés  
par Claudette et Barbara, mis en musique par  
Bérangère BODIN.

Enfants de moins de 3 ans.  
Séances à 9h45 et 10h45 à la bibliothèque.  
Sur réservation.



# AGENDA

## MANIFESTATIONS À VENIR

### CINÉMA

Les projections sont organisées par l'association *Pierre Chaussin* :

- le vendredi 12 avril : « Soy libre »
- les 24 et 25 mai : Cinérencontres sur le thème de l'éducation
- le vendredi 28 juin : « Mes frères et moi »

Les séances ont lieu à 14h30 et 20h (sauf le 25 mai à 14h, 17h et 20h) à la salle Deterre Chevalier.



Entrée gratuite.

### FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique aura lieu **le jeudi 20 juin, de 18h à 23h30, dans le quartier de la mairie. Buvette et restauration sur place.**

Si vous êtes chanteur, musicien ou danseur et que vous souhaitez participer, contactez Carole INACIO par téléphone au **03 25 72 12 30** ou par mail à [inaciocarole.mairiespat@gmail.com](mailto:inaciocarole.mairiespat@gmail.com)



### SALON DE L'ANIMATION COMMUNAL

La commission de la Vie associative et des sports organisera **le samedi 29 juin, à l'espace Pascale Paradis, un salon dédié à l'animation afin de promouvoir les activités proposées par les différentes associations de la commune (sport, activités culturelles ou manuelles).**



Venez découvrir le large choix qui s'offre à vous !

### EXPOSITION « AUTOUR DU TOUR »

À l'occasion du passage du **Tour de France** dans la commune, la mairie organise une exposition de maillots historiques, vélos, peintures et capsules de champagne sur le thème de la petite reine **du 1<sup>er</sup> au 7 juillet dans la salle Deterre Chevalier. Entrée libre.**

#### Horaires :

- Du lundi au vendredi : de 14h à 18h
- Samedi et dimanche : de 10h à 18h



### FÊTE NATIONALE

- **Jeudi 13 juillet** : retraite aux flambeaux et feu d'artifice
- **Vendredi 14 juillet** : apéritif et repas citoyen, concours de pétanque



# VOTRE CALENDRIER

À découper et à conserver !

## AVRIL

- **Lundi 1<sup>er</sup> avril, de 10h à 12h** : Chasse aux œufs de Pâques, square Beltrame
- **Mercredi 3 avril** : Fermeture de la bibliothèque municipale
  - **de 14h à 18h30** : Fermeture de la bibliothèque municipale
  - **à 15h30 et à 17h** : Spectacle « Mais il est où ? », salle des Conférences (*Mois des tout-petits*)
- **Vendredi 5 avril** : Date limite pour les inscriptions et les désistements aux accueils de loisirs de printemps
- **Samedi 6 et dimanche 7 avril** : Bourse puériculture du *Comité des fêtes*, salle Deterre Chevalier
- **Vendredi 12 avril** :
  - **à 9h15 et 10h30** : « Tout en musique », salle des Conférences
  - **à 14h30 et 20h** : Projection du film « Soy libre »
- **Mardi 16 avril** :
  - **à 9h15 et 10h30** : « Tout en musique », salle des Conférences
  - Passage de la balayeuse
- **Mercredi 17 avril** :
  - **à 18h** : Conférence « Les 30 Glorieuses - Troyes et alentours », salle Deterre Chevalier (association du *Patrimoine*)
  - Passage de la balayeuse
- **Vendredi 19 avril** :
  - **à 9h45 et 10h45** : « Câline et Bouquine », à la bibliothèque
  - **à 20h30** : La leçon de théâtre (festival *Scénoblique*)
- **Du lundi 22 avril au vendredi 3 mai** : Accueils de loisirs de printemps au centre *Symp'art*
- **Judi 25 avril, de 15h à 19h** : Don du sang, salle Deterre Chevalier
- **Du jeudi 25 avril au jeudi 2 mai** : Fermeture de la bibliothèque municipale

## MAI

- **Vendredi 3 mai** : Date limite d'inscription sur la liste électorale pour les élections européennes
- **Mercredi 8 mai, à 11h** : Cérémonie
- **Lundi 13 mai** : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'été, 1<sup>ère</sup> période (enfants patrocliens)
- **Samedi 18 mai, de 13h30 à 18h** : Atelier *Repair Café*, salle Deterre Chevalier
- **Judi 23 et vendredi 24 mai, de 9h à 17h30** : Fête de la Nature, square Beltrame
- **Vendredi 24 et samedi 25 mai** : Cinérencontres sur le thème de l'éducation (association *Pierre Chaussin*)
- **Samedi 25 mai** : Sortie(s) découverte du marais de Villechétif (Fête de la Nature)
- **Judi 30 mai et vendredi 31 mai, de 13h30 à 16h45** : inscriptions aux écoles, dans les locaux de la maternelle

## JUIN

- **Samedi 1<sup>er</sup> juin** : Voyage à Dinant (Belgique) du *Comité des fêtes*
- **Lundi 3 juin** : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'été, 1<sup>ère</sup> période (enfants extérieurs à la commune)
- **Dimanche 9 juin** : Élections européennes
- **Mardi 18 juin, à 18h** : Cérémonie
- **Judi 20 juin, de 18h à 23h30** : Fête de la musique, quartier de la mairie
- **Vendredi 21 juin** :
  - **à 9h45 et 10h45** : P'tit Bouquine « Je joue de la musique », à la bibliothèque
  - Date limite pour les inscriptions et les désistements aux accueils de loisirs d'été, 1<sup>ère</sup> période
- **Lundi 24 juin** : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'été, 2<sup>ème</sup> période (enfants patrocliens)
- **Vendredi 28 juin, à 14h30 et 20h** : Projection de film
- **Du vendredi 28 juin au mercredi 3 juillet** : Exposition de dessins de STEF, salle des Conférences
- **Samedi 29 juin** :
  - Date limite inscription pour les colis de Noël des aînés
  - Salon de l'animation communal, espace Pascale Paradis

## JUILLET

- **Du lundi 1<sup>er</sup> au dimanche 7 juillet (14h-18h en semaine / 10h-18h le week-end)** : Exposition « Autour du tour », salle Deterre Chevalier
- **Judi 4 et vendredi 5 juillet** : Passage de la balayeuse
- **Dimanche 7 juillet** : Passage du Tour de France
- **Lundi 8 juillet** : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'été, 2<sup>ème</sup> période (enfants extérieurs à la commune)
- **Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août** : Accueils de loisirs d'été (1<sup>ère</sup> période) au centre *Symp'art*
- **Samedi 13 juillet** : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice (Fête nationale)
- **Dimanche 14 juillet** : Apéritif et repas citoyen, concours de pétanque (Fête nationale)
- **Vendredi 19 juillet** : Date limite pour les inscriptions et les désistements aux accueils de loisirs d'été, 2<sup>ème</sup> période

Zoom sur...

## LE SERVICE

## TECHNIQUE

RENCONTRE AVEC STÉPHANE ROYER,  
RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE MUNICIPAL

**C**haque jour, vous rencontrez ou croisez les agents du service technique dans leurs fonctions. Le service technique est avant tout un service public destiné à **améliorer le cadre de vie des habitants de la commune.**

Il contribue directement à rendre notre ville plus belle, plus propre, plus pratique ...

**Le Patroclien : Pouvez-vous nous expliquer le rôle du service technique ?**

**Stéphane ROYER :** Le rôle du service technique est de veiller quotidiennement à l'entretien des espaces verts, à la propreté urbaine, à l'entretien des bâtiments communaux ainsi qu'à la voirie.

**L. P. : Comment le service est-il organisé ?**

**S. R. :** Il recouvre plusieurs domaines :

**La voirie :**

- Balayage/état routier
- Signalisation verticale et horizontale
- Nettoyage des fossés et accotements
- Désencombrement des voiries
- Propreté, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales,
- Décorations de Noël
- Ramassage des déchets (papiers, crottes de chiens ...)

**Les espaces verts :**

- Taille des végétaux
- Élagage

- Fleurissement
- Tonte
- Désherbage mécanique et manuel
- Entretien des parcs, places, ronds-points ...
- Ramassage des feuilles

**Les bâtiments et équipements communaux :**

- Entretien général intérieur et extérieur
- Travaux en régie de maçonnerie, peinture, menuiserie, électricité, plomberie

**Les manifestations :**

- Apports logistiques et techniques aux associations et manifestations communales
- Préparation des salles communales
- Préparation des cérémonies

**L. P. : De combien d'agents est-il constitué et quelles sont leurs missions ?**

**S. R. :** Le service technique est composé de 8 agents titulaires et d'un agent stagiaire (voir présentation ci-contre).

**L. P. : Comment s'organise la journée des agents ?**

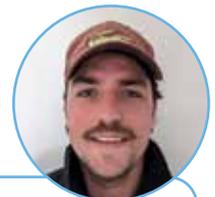
**S. R. :** Le chef du service planifie les missions des agents dans les grandes lignes mais, chacun étant spécialisé dans son domaine, les agents organisent leur travail **de manière assez autonome** selon les **diverses demandes, eu égard au degré d'urgence et aux tâches à accomplir en fonction des saisons.**



**Stéphane ROYER**  
Responsable du service technique



**François COLFORT**  
Responsable adjoint du service technique



**Jérémie CAMPANA et Yohan MAUDIER**  
Agents en charge de l'entretien des espaces verts, des apports logistiques et techniques aux associations, de la préparation des salles communales



**Gérard DELATTRE**  
et **Franck GARCIA**

Agents en charge de l'entretien des bâtiments, notamment des travaux de peinture et de menuiserie, des illuminations de Noël et de la conduite de la tondeuse autoportée



**Joël GUICHARD**

Agent en charge des travaux de maçonnerie, des petits travaux de voirie et de quelques travaux d'espaces verts



**Bruno MENY**

Appariteur (distribution du courrier et des documents communaux), assistant de prévention, en charge de la gestion des produits d'entretien et du contrôle technique des véhicules



**Valentin PESENTI**

Responsable des bâtiments communaux, en charge des travaux d'électricité et de plomberie et de l'entretien de la flotte automobile

**L. P. : Comment vous sont signalés les problèmes à régler ?**

**S. R. :** Les habitants s'adressent à l'accueil de la mairie, essentiellement par courrier électronique ou par téléphone, pour signaler les problèmes à résoudre. Les fonctionnaires de l'accueil transfèrent ces messages au service technique, avec les coordonnées de la personne ayant contacté la mairie. Si nécessaire, les agents techniques peuvent joindre celle-ci afin de lui demander des précisions ou même de prendre rendez-vous avec elle.

Concernant les problèmes de plus grosse envergure ou présentant un caractère d'urgence, ce sont **la directrice générale des services et les élus** qui communiquent directement avec le service technique.

**L. P. : Quelles sont les tâches préférées des agents et celles qu'ils aiment le moins effectuer ?**

**S. R. :** Les agents aiment **les travaux de création** (comme par exemple récemment, la création d'un nouveau bureau pour les CNI et les passeports), ainsi que **les travaux de rénovation des bâtiments** (remise en peinture, etc.) et **d'embellissement de la commune** (nouvelles plantations). Par contre, ils aiment beaucoup moins **ramasser les déchets en tout genre qui sont de plus en plus nombreux à joncher la commune, preuve d'une incivilité croissante.**

**L. P. : De quels locaux et de quel matériel disposez-vous pour travailler ?**

**S. R. :** Côté locaux, nous sommes plutôt gâtés car **le centre technique patroclien**, situé rue Camille Claudel (derrière le cimetière), **est un bâtiment assez récent et bien conçu**, permettant de travailler dans de bonnes conditions.

Nous disposons de **matériels variés pour effectuer nos différentes missions**. Parmi le gros matériel, nous pouvons citer :

- une nacelle pour effectuer des tâches en hauteur (réparations, coupe de branches, installation des illuminations de Noël ...)
- une bétonnière
- un tracteur-chargeur avec godet (pour charger de la terre ou des cailloux, pousser des choses ...)
- un tracteur avec une épareuse (pour faire les talus et les côtés des bois communaux)
- une tondeuse autoportée
- un broyeur de branches
- un aspirateur à feuilles.

Enfin, nous avons à notre disposition **une dizaine de véhicules** (camions bennes, fourgons fermés et voitures).

**L. P. : Comment devient-on agent technique municipal ?**

**S. R. :** Généralement, les agents ont fait **des études dans le domaine du bâtiment et/ou des espaces verts** (CAP, bac professionnel) mais, **même sans expérience ou diplôme adéquat, il est possible d'exercer ce métier**. L'important est d'être intéressé, volontaire et d'avoir envie de se former.

**L. P. : Comment devient-on chef d'un service technique et quelles sont vos missions particulières ?**

**S. R. :** Pour être responsable d'un service technique, il faut **passer un concours** d'agent de maîtrise (catégorie C) ou de technicien territorial (catégorie B). **Mes missions sont diverses** : gestion des personnels techniques, organisation du travail et des plannings, partie administrative, relations avec les élus, la population et les entreprises extérieures intervenant dans la commune ...

**L. P. : Depuis combien de temps dirigez-vous ce service à Saint Parres aux Tertres et que faisiez-vous avant ?**

**S. R. :** Je suis responsable du service technique de Saint Parres aux Tertres depuis septembre 2018. Auparavant, j'avais travaillé dans d'autres communes de l'agglomération.

# COMITÉ DES FÊTES

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

L'assemblée générale du Comité des fêtes a eu lieu le vendredi 26 janvier 2024 à la salle des Conférences.

Les bilans moral et d'activité ont été présentés, tout comme le bilan financier, plus que positif. Une bonne volonté est venue agrandir l'association. Il s'agit de Michèle HIMEUR. La soirée s'est prolongée avec le verre de l'amitié et une galette des rois.

### Bureau 2024 :

- Présidente : Martine WITKOWSKI
- Vice-présidente et secrétaire : Mélanie BAUDIN
- Vice-secrétaire : Michel ROSSELOT
- Trésorière : Marie-Christine FERRARI
- Vice-trésorier : Miguel MORENO



## BOURSE PUÉRICULTURE

Le Comité des fêtes organisera son traditionnel vide-puériculture à la salle Deterre Chevalier les samedi 6 et dimanche 7 avril 2024.

Vous pourrez proposer à la vente ou acheter des vêtements, matériels de puériculture, jouets à des prix dérisoires. Buvette et petite restauration sur place. Une permanence pour les inscriptions se tiendra à la salle des Conférences (près de la mairie) les mardi 26 et jeudi 28 mars 2024, de 14h à 18h30. Il est obligatoire de réserver.

### Tarifs :

- Table d'1,20 m : 5 €
- Table d'1,80 m : 7 €
- Les 2 tables (3 m) : 12 €

Renseignements au 06 74 73 44 36 ou 06 86 12 09 68.

**St Parres Aux Tertres**

## Vide Puériculture

**SALLE DETERRE CHEVALIER**  
Face à la Mairie

**Samedi 6 & Dimanche 7**  
**AVRIL 2024**  
Horaires de Ventes : 8h30 à 18 h

**Tarifs :**  
1,20m = 5€  
1,80m = 7€  
Règlement par chèque ou CB

**Buvette et Petite restauration sur place**

Inscription à la Salle des Conférences :  
Rue Pierre Brossolette (Fournir une pièce d'identité)  
Jeudi 23 et Vendredi 24 Mars  
De 14h à 18h environ  
Pour plus d'informations :  
Téléphoner au 06 74 73 44 36

MMS : ne pas jeter sur la voie publique

## VOYAGE À DINANT

Le Comité des fêtes organise un voyage à Dinant, en Belgique, le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024.

Le matin, vous découvrirez la citadelle en empruntant le téléphérique. Vous pourrez ainsi apprécier la vue époustouflante sur la ville.

Le repas du midi sera pris dans la grande salle Saint-Hubert. L'après-midi, vous profiterez d'une petite croisière sur la Meuse et d'une visite du musée de la maison Leffe, avec dégustation et petit cadeau.

Tarif : 75 € / adulte

Renseignements et inscription au 06 74 73 44 36 ou 06 86 12 09 68.

Le comité des fêtes de SAINT PARRÉS-AUX TERTRES organise un voyage en bus

### Samedi 1er juin 2024

**Voyage à Dinant -Belgique**

Départ de la mairie 0h00  
10h Visite libre de la Citadelle de Dinant  
12h repas aperitif  
14h de jeûne-champignons decock  
eau café vin  
14h30 croisière sur la Meuse  
17h visite interactive de la Maison Leffe dégustation et cadeau  
19h30 Départ de Dinant

**75€/adulte**

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :**  
Présidente du comité des fêtes  
06.74.73.44.36  
ou 06.86.12.09.68  
**avant le 15 mai**

Comité des Fêtes de St Parres aux Tertres

## > COMPAGNIE DE L'EXPRESSION

La *Compagnie de l'Expression* s'est implantée à Saint Parres aux Tertres à l'automne 2022 et y a désormais son siège social. Son premier spectacle, joué une dizaine de fois à Troyes (notamment au bar associatif *L'Expression libre* et au *Troyes Fois Plus*) ainsi que dans l'agglomération, a séduit plusieurs centaines de spectateurs.



Depuis septembre 2023, la troupe s'est lancée dans les répétitions d'un **tout nouveau spectacle qui sera joué au troisième trimestre 2024**. Il s'agit cette fois d'une pièce contemporaine, inédite dans l'Aube. Ne reniant pas son ADN, soyons sûrs que la compagnie offrira une fois de plus au public

sa dose de rires et de beaux moments de folie sur scène. Notez qu'en attendant la première, **plusieurs comédiens de la compagnie se produiront au festival de théâtre amateur Scenoblique**, en particulier lors de **la soirée du vendredi 19 avril, dans la salle Deterre Chevalier**, où vous pourrez découvrir des extraits de pièces offrant une « leçon de théâtre ». N'hésitez pas à venir nombreux et à échanger avec eux !

### CONTACT :

- Facebook « Compagnie de l'Expression »
- CiedelExpression@outlook.fr

## LES COMÉDIENS DU TERTRE

« VIVE LES VACANCES ! » ... JUSQU'À L'ÉTÉ

La saison des *Comédiens du Tertre* a commencé par une représentation donnée en octobre 2023 à Pouan-les-Vallées. S'en sont suivies dix autres à travers tout le département, dont deux à Saint Parres aux Tertres. Les spectateurs enthousiastes ont découvert l'histoire de Marie, une maman ayant invité, comme chaque année, ses trois filles à passer quinze jours de vacances dans la maison familiale. Ils ont pu suivre les aventures d'Alice, la fille aînée absorbée par son travail, de Gaëlle, la cadette, qui passe ses nuits à danser et de Justine, qui cherche sa voie auprès du curé de la paroisse du village. Leur mère, voyant tout cela d'un mauvais œil, n'a pas dit son dernier mot ...

La saison pour cette pièce se termine dans quelques mois (avant l'été). Heureusement, **Les comédiens répètent déjà assidument une nouvelle pièce** depuis le début de l'année, avec une équipe renforcée. Cette comédie, qui se déroule dans un collège avec des professeurs improbables et des élèves qui le sont encore plus, sera jouée **à Saint Parres les 2 et 3 novembre prochains**. Vous découvrirez plus de détails sur celle-ci dans le prochain numéro du *Patroclien*. Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici la réponse d'un élève à une question d'histoire : « Qui a été battu à Alésia par César ? » Réponse : « Astérix ! »



Ensemble et solidaire



TOUJOURS SOLIDAIRES !

**U**ne nouvelle année pleine d'activités s'annonce pour l'UNRPA. La présidente, Claude GAUTHROT, a distribué fin décembre le planning des activités 2024 à tous les adhérents.

**L'assemblée générale s'est déroulée le mardi 16 janvier** en présence d'une assistance toujours aussi nombreuse. Les rapports moral et financier, ainsi que le renouvellement du bureau, ont été adoptés à l'unanimité. **Cinq nouvelles personnes ont rejoint l'association** : M. et Mme JACQUET, Mme POIRIER, Mme DURUPT et Mme ROYER. Les membres de l'UNRPA n'ont pas manqué d'avoir une pensée pour MM. VUIBERT, WERDEL et FILLETTE et pour Mmes THOMAS, THIERY et ROSSI, disparus en 2023. Ils présentent leurs plus sincères condoléances à leurs familles. Une fois l'assemblée terminée, les adhérents ont profité d'un bon repas au res-

taurant de Montiéramey. **En janvier, deux équipes de cinq adhérentes ont repris le chemin de la cantine afin de partager le repas des enfants** et d'encourager les contacts intergénérationnels. Elles ont été très bien accueillies par les petits. Les repas se sont déroulés dans une ambiance sympathique. **En février, des jeux de société** ont été organisés. **Le dimanche 18 février**, Jean-Pierre MARTEAUX, membre de l'association, et ses camarades de **la troupe Colaverdey** ont donné une représentation de la pièce « Ma femme est tombée sur la tête » sur la scène de la salle Deterre Chevalier. **En mars** ont eu lieu **les jeux habituels**. Le 20 mars, **une dictée**, menée par Rose-Marie, a donné aux adhérents l'impression de rajeunir un peu. **Le loto** s'est tenu le 26 mars. **Le 11 avril, une sortie est prévue au cabaret La Nouba à Sainte-Colombe, dans l'Yonne.**

14, rue de la gare  
10800 Buchères

Bureau : **03 25 73 19 73**

Fax : 03 25 41 99 65

contact@brm.fr

www.brm.fr



## > LES PA PIÉ NU

*Les Pa Pié Nu* est une association auboise à taille humaine qui œuvre depuis 14 ans, en France et en Casamance (région sud du Sénégal). Elle a pour but d'intégrer l'écologie de manière simple et économique dans la vie quotidienne.

### DES PROJETS EN CASAMANCE

Les bénéfices collectés par l'association sont investis dans **des projets visant au développement du travail des locaux en Casamance**. Depuis sa création, elle a finalisé une activité de maraîchage et de fruitiers, a facilité les transports grâce à l'achat d'un bus ...

### DES ACTIONS EN FRANCE

En France, l'association propose **différents ateliers pour adultes et enfants** (apprendre à faire ses cosmétiques et ses produits d'entretien, cuisiner avec les plantes et les fleurs ...) lors de manifestations mais également dans le cadre de partenariats avec certaines communes.

Une à deux fois par an, elle planifie également, à Troyes ou dans l'agglomération, **des vide-dressings à prix libre**.

*Les Pa Pié Nu* organise aussi **des voyages d'échange culturel en Casamance, sous forme de stages à thème** (danse africaine, poterie ...), à la demande.

### DE LA DANSE AFRICAINE À SAINT PARRES

Enfin, depuis 2015, l'association a mis en place **des cours de danse africaine traditionnelle** (Afrique de l'Ouest). Depuis septembre 2023, ces cours ont lieu à la salle Deterre Chevalier tous les lundis, de 19h à 21h.

**L'organisation d'un spectacle est envisagé en juin 2024** afin de partager avec tous un bon moment de musique (percussionnistes en live), de danse, de chant et surtout d'énergie et de bonne humeur ! La date n'est pas encore fixée pour le moment. L'entrée sera libre.

# LE PATRIMOINE

## de Saint Parres aux Tertres

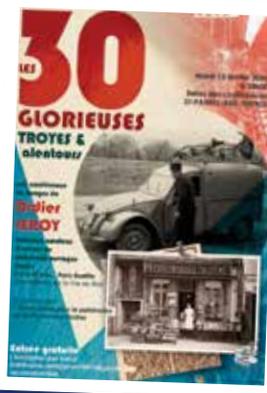
DES ACTIVITÉS VARIÉES EN 2024

### CONFÉRENCE « LES TRENTE GLORIEUSES »

L'année 2024 commence de belle manière pour l'Association pour le patrimoine de Saint-Parres-aux-Tertres. En effet, les amoureux d'histoire et de patrimoine se sont retrouvés **le mardi 13 février au soir autour de Didier LEROY, qui présentait une conférence sur l'évolution de l'environnement urbain auboisé pendant les Trente Glorieuses (1945-1975)**. C'est devant un auditoire attentif que cet historien amateur érudit et prolixe (il a déjà publié plus d'une vingtaine d'ouvrages) a dévoilé l'une après l'autre les nombreuses photographies dénichées lors de ses « fouilles » dans des fonds documentaires variés. Sortis des greniers et des cartons d'archives, après un long travail de fourmi pour les identifier, les classer, les référencer, ces clichés parfois inédits sont

les témoins d'une société qui a dû se reconstruire au sortir de la deuxième guerre mondiale. Ce sont les souvenirs d'un monde qui a profondément changé en l'espace d'une génération, d'un passé dont certains se rappellent encore avec nostalgie.

À la demande des nombreuses personnes qui n'ont pu assister à la conférence du 13 février, **une deuxième séance** sera proposée **le mercredi 17 avril 2024 à 18h à la salle Deterre Chevalier**. L'entrée est libre mais l'inscription préalable est requise (par mail à [patrimoine.saintparres10410@gmail.com](mailto:patrimoine.saintparres10410@gmail.com) ou par courrier à l'attention de l'association à déposer à la mairie).



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une dizaine de jours plus tard, **le samedi 24 février, se déroulait l'assemblée générale annuelle de l'association**.

Il y a bien-sûr eu la présentation réglementaire du bilan de l'année écoulée, le renouvellement de quelques administrateurs et l'annonce des **projets pour 2024** :

- au printemps, **une visite commentée du lac du Der**, de ses objectifs et de sa réalisation ;
- à l'automne, **une sortie au château de La Motte-Tilly** ;
- les actions habituelles telles que **les visites de l'église et l'implication dans les projets liés à son statut touristique** en lien avec la Route du Vitrail.

Pour finir sur une note cordiale et chaleureuse, les adhérents se sont réunis au *Bistro Romane* autour d'un repas goûteux et fort apprécié pendant lequel ils ont partagé expériences et anecdotes sur l'histoire et le patrimoine local.



# Ensemble PAROISSIAL

## BOURANTON - LAUBRESSEL - SAINT PARRÉS AUX TERTRES THENNELIÈRES - VILLECHÉTIF

**O**rdination diaconale - Grande fête à la cathédrale autour de Fredy et Alexander, séminaristes colombiens qui ont été ordonnés diacres par Mgr JOLY. Ils rejoignent leur séminaire à Medellin et poursuivent leur formation en vue d'être ordonnés prêtres. C'est le dimanche 10 décembre que les paroissiens ont dit **au revoir** à Fredy.

- Afin d'animer les célébrations tout au long de l'année, le groupe « **Atelier chant** » se réunit le mardi, tous les 15 jours, pour répéter et renouveler le programme de chant.
- Les **inscriptions au catéchisme** se poursuivent. Les rencontres se déroulent une fois par mois à la maison paroissiale : **lundi** KT 1<sup>ère</sup> année, **vendredi** KT 2<sup>ème</sup> année, **samedi** KT collège.
- Les enfants de 4 à 7 ans sont accueillis pour un temps d'**éveil à la foi**, le **mardi** à la maison paroissiale et le **dimanche** pendant les messes à Saint Parres.
- Dans la continuité du thème « **Prenons la route, ensemble** », une foule immense s'est rendue à l'église pour célébrer Noël. Belle veillée annonciatrice de la bonne nouvelle, « **Jésus est né** », suivie de la messe de la nuit et poursuivie le jour de Noël.
- Dimanche 21 janvier, les paroissiens de Saint Parres aux Tertres se sont rendus à **Praslin** pour célébrer la fête de notre saint patron « Patroclus – **saint Parre** » avec Praslin,



Au revoir Fredy  
10 décembre  
2023

Onjon et Saint-Parres-les-Vaudes, en communion avec La Saulsotte, Fralignes et Soest (églises consacrées à saint Parre). Le repas, organisé par les paroissiens de Praslin, a été l'occasion de belles rencontres. RDV le 26 janvier 2025 à Saint-Parres-les-Vaudes.

### INFORMATIONS :

- **Permanences d'accueil** : Lundi de 10h à 11h30 **et** jeudi de 17h30 à 19h
- **Dimanches et fêtes : Messe à 10h30**
- **Rameaux et Semaine sainte** :
  - **Dimanche 24 mars à 10h30** : Fête des Rameaux
  - **Judi 28 mars à 19h** : Fête de l'Eucharistie
  - **Vendredi 29 mars**
    - **à 15h** : Chemin de croix, suivi des confessions
    - **à 19h** : Célébration de la Passion
  - **Samedi 30 mars à 20h30** : Veillée pascale
  - **Dimanche 31 mars à 10h30** : Fête de Pâques

Messe fête de  
« saint Parre »  
à Praslin  
21 janvier 2024



### CONTACT :

Maison paroissiale, 5 rue Edme Denizot  
10410 Saint Parres aux Tertres **03 51 53 50 51**  
[paroisse.stparres@gmail.com](mailto:paroisse.stparres@gmail.com)

Père Antoine de MOISMONT (curé) :  
**06 86 44 28 91 / a.de.moismont@netcourrier.com**  
Père Bernard BAUSSAND (vicaire) :  
**07 85 44 36 61 / bbaussand@yahoo.fr**

**TAXI DE BREVIANDES  
TAXIS SAVINIENS  
TAXIS DE SAINT PARRÉS**

SARL GCG

transport de malades assis  
5 véhicules à votre service

**06 16 964 965    06 64 51 48 74  
06 84 82 82 64**

taxis.saviniens@orange.fr

commune de sainte savinie  
commune de Saint parres aux tertres  
commune de Bréviandes

**AREAS** Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS  
assurances

Toutes Assurances  
Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle  
10410 St Parres aux Tertres  
Tél : 03.25.46.86.35  
Fax : 03.25.46.86.53

Club du

# NOUVEL ÂGE

**E**n décembre, lors du repas de fin d'année, les membres du *Club du nouvel âge* ont fêté l'anniversaire de Suzanne ROYER qui a offert le champagne pour ses 94 ans. À cette occasion, les personnes ayant 90 ans et plus ont été invitées à poser pour une photo de groupe.

**L'assemblée générale a eu lieu le 3 janvier 2024.** Une minute de silence et de recueillement a été observée pour tous les adhérents défunts. Les membres du club ont également eu une pensée pour ceux qui ne peuvent plus venir pour raison de santé ou autre. Adrien NIEUWMUNSTER, adjoint responsable de la Vie associative, représentant le maire, a présenté ses vœux à l'assemblée et remercié les bénévoles qui contribuent à la bonne marche du club.

Les rapports d'activité, financier et du vérificateur aux comptes ont été approuvés. Le conseil d'administration a été réélu à l'unanimité.

## BUREAU 2024 :

- **Président** : Alain POITTEVIN
- **Vice-présidente et trésorière** : Marie-Claude PETIPAS
- **Vice-trésorière** : Noëlle FLEURENCE
- **Secrétaire** : Marie-José CORBAZ
- **Vice-secrétaire** : Yvette NIVELET
- **Vérificateur aux comptes** : Michel FLEURENCE
- **Membres** : Claudette BREUIL et Nicole NIVELET

Au terme de l'assemblée, les adhérents ont fêté les rois et bu le verre de l'amitié, offert par Didier DEBARGE pour ses 90 ans.

Pour rappel, **les activités jeux du club ont lieu le mardi et le jeudi à la Grange et le repas dansant mensuel à la salle Deterre Chevalier.** Durant l'année, **différentes activités seront proposées** (voyages, barbecue ou autres repas à l'extérieur de Saint Parres aux Tertres).



## > C.E.A.E.T.C. : QI GONG - TAÏ CHI CHUAN

Le *Centre d'Étude des Arts Énergétiques Traditionnels Chinois* propose des cours de Qi Gong et de Taï Chi Chuan style Yang.

**Le Qi Gong**, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

**Le Taï Chi Chuan** est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long de l'année par des intervenants extérieurs et par les professeurs. Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année (il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires).

**HORAIRES DES COURS**  
à Saint Parres aux Tertres,  
espace Pascale Paradis,  
rue Jules Ferry :

### LUNDI

- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan débutants
- 19h30-20h30 : Qi Gong tous niveaux
- 20h30-21h00 : Qi Gong pratiquants confirmés

### JEUDI

- 18h45-19h30 : Taï Chi Chuan avec arme
- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan niveau avancé

Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

### INFOS / CONTACT :

- Tél : 06 12 91 91 25
- Mail : [ceaetc10@gmail.com](mailto:ceaetc10@gmail.com)
- Site internet : [www.ceaetc.com](http://www.ceaetc.com)



## QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE à Saint Parres

### Pour une vraie consultation citoyenne des Patrocliens

Outre l'authentique succès qu'elle a rencontré (150 personnes), la réunion d'information organisée par l'association le 12 octobre 2023 sur les projets d'aménagements routiers a mis en avant un réel besoin d'information et de concertation. Singulièrement sur le désormais fameux « rond-point de la discorde » à l'intersection des boulevards Pompidou et de Lattre de Tassigny. La presse départementale s'en est faite l'écho dans ses éditions du 14 octobre.

A l'écoute des demandes des Patrocliens, le conseil d'administration a proposé dès le 16 octobre à M. le Maire

d'organiser une consultation pour avis des électeurs. Cette procédure est prévue par la loi. Elle est régulièrement utilisée par les communes avant la création d'équipements importants. Après une phase d'information complète, détaillée, honnête (donc contradictoire) sur les avantages, les inconvénients et le coût du projet de rond-point, cette consultation citoyenne aurait permis à chacun de faire part de son avis en toute liberté **AVANT** la décision du conseil municipal.

La proposition de l'association n'a rien à voir avec la pseudo « concertation publique » proposée par la mairie fin janvier. Celle-ci n'a trompé personne : c'était une opération de communication destinée à « vendre » le projet alors que tout était déjà décidé. Le tract distribué avec le numéro de décembre du *Patroclien* le confirme.

Bien plus ambitieuse dans sa finalité et respectueuse des Patrocliens, la proposition de l'association visait à les rendre parties prenantes et acteurs de choix d'aménagements déterminants pour les dizaines d'années à venir et extrêmement coûteux.

Le conseil d'administration 100% bénévole et dévoué reste à votre écoute sur toutes les questions liées à la qualité de vie et au bien-être à Saint Parres.

### CONTACTS :

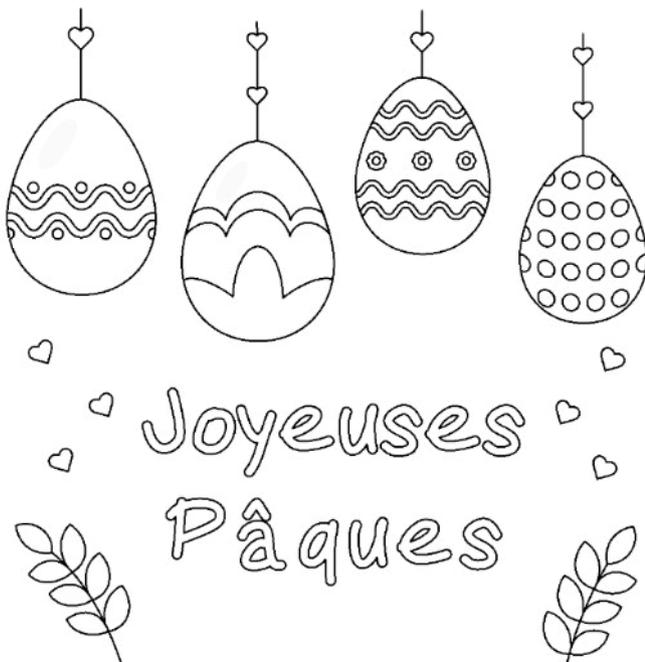
- **Président : Lucien SPILMANN**  
06 28 52 90 32
- **Vice-présidente : Cécile PHILIPPON** 06 75 86 34 98
- **Secrétaire : Marc BRET**  
06 10 44 49 32
- **Trésorière : Marie-Laurence MOREAU** 06 63 99 31 68



# Les aventures de Pépé Almaric



## > COLORIAGE



## CHARADE

- Mon premier n'est pas dur
- Mon second est une plante servant à la fabrication des vêtements
- Mon troisième correspond à l'addition extrêmement difficile de  $1 + 1$
- Mon quatrième est la traduction d'ours en anglais
- Mon tout est bien connu des Patrocliens

Réponse : Moulin de Baires (mou - lin - deux - bear)

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCE

- **Mattéo, Owen LALLE ONDEI**  
né le 9 février 2024 à Troyes

## MARIAGE

- **Maxime, Emmanuel, Pierre GARRIGUE**  
et **Tara DOURIAN** le 23 décembre 2023



## DÉCÈS

- **Denise, Marie, Thérèse LUX** née RAGONNEAU  
le 21 novembre 2023 à Troyes
- **Jean Marie François, Joseph TOURNIER**  
le 4 décembre 2023 à Troyes
- **Renée, Charlotte ROSSI** née PION  
le 10 décembre 2023 à Troyes
- **Claude, Henri, Marie FILLETTE**  
le 23 décembre 2023 à Troyes
- **Marie-Thérèse, Simone DEVILLE** née MARIE  
le 27 décembre 2023 à Saint Parres aux Tertres
- **Mauricette, Lucienne, Gabrielle ADNOT**  
née CHAVIGNY  
le 30 décembre 2023 à Saint Parres aux Tertres
- **Marcelin, Jean, Louis, René REBOURS**  
le 2 janvier 2024 à Troyes
- **Jean-Luc, Alphonse, Georges BARTH**  
le 2 janvier 2024 à Xonrupt-Longemer
- **Jean-Pierre, Albert, Emile BONNIN**  
le 13 janvier 2024 à Saint Parres aux Tertres
- **Claude AMBONVILLE**  
le 21 février 2024 à Saint Parres aux Tertres

## RÉGIS HENRY NOUS A QUITTÉS

J'ai la tristesse de vous annoncer le décès de Régis HENRY, Patroclien qui **aura marqué de son empreinte notre belle commune.**

Régis, ce fut une longue vie remplie de tout ce qui le passionnait : transmettre son savoir grâce à **son métier qu'il aimait plus que tout**, apprendre tous les jours, apprécier **la musique, la littérature et le théâtre.** C'était un bel esprit ouvert à tous les médias (sauf peut-être internet, comme il me le confiait récemment avec une pointe de malice dans ses yeux rieurs). **Il avait créé la troupe de théâtre des Comédiens du Tertre.** Mêlant exigence et bienveillance, il avait réussi à faire connaître des auteurs oubliés et à monter des pièces d'un registre plus léger. Et puis sa grande passion pour **le football et l'ESTAC,** depuis ses 12 ans !

Régis, c'était également **le couple formé pendant 79 ans avec son adorable épouse Liliane.** Ils s'étaient mariés, à peine majeurs, en 1947. Avec sa famille, nous avons eu l'honneur de célébrer le renouvellement de leurs vœux et nous sentions cette flamme qui les animait toujours depuis tout ce temps.

Au nom du conseil municipal, j'adresse à son épouse, Liliane, à ses filles, Arlette et Lucile, ainsi qu'à tous ses proches, nos condoléances attristées.

**Jack HIRTZIG**  
Maire



Régis HENRY, 1924-2024

# TRIBUNE LIBRE

Madame, Monsieur,

**A**près une année 2023 recensant des événements particulièrement importants (politiques internationale et nationale, climat, économie, sécurité), 2024 risque de ne pas être une année au long fleuve tranquille.

Nous ne nous attarderons pas sur les conflits armés qui jalonnent les actualités internationales.

Dans un domaine plus agréable, **les Jeux Olympiques de Paris** seront le point d'orgue de cet été. Espérons que cet événement planétaire se déroule dans un climat redevenu plus serein.

En juin et juillet, notre commune connaîtra plusieurs animations d'importance.

Le 20 juin, la **3<sup>ème</sup> Fête de la musique** ; le 9 juillet, les passages, **aller-retour, de l'étape totalement auboise du Tour de France cycliste** ; les 13 et 14 juillet, les festivités de la **Fête nationale**.

Avant ces rendez-vous de l'été, nous aurons à débattre, début avril, du budget prévisionnel 2024.

Malgré les baisses des subventions et des dotations ainsi que l'augmentation de certaines charges (coût des énergies ...), la capacité

d'investissement est réelle. Le désendettement **anticipé et planifié par la municipalité précédente** (3 emprunts arrivant à terme en 2022 et 2023) ouvre une fenêtre financière pour le chapitre **investissement**.

Malgré cette réalité, il sera nécessaire et indispensable de faire des arbitrages et de prioriser certaines actions.

Porter intérêt aux modes de chauffage des groupes scolaires ne doit pas être considéré comme secondaire. Il devient pressant de s'orienter vers des chauffages alliant performance et coût maîtrisé des factures énergétiques.

Nous, élu d'*Agissons pour l'Avenir*, saurons être vigilants. Nous apporterons nos réflexions et nos propositions dans le respect de chacune et de chacun.

Entre personnes responsables et dans l'intérêt général, nous trouverons un consensus comme ce fut le cas lors des budgets précédents.

Dans l'attente de vous retrouver en juin, je vous souhaite de passer un agréable trimestre.

Bien à vous.

**Joël FRANÇOIS**

*Pour les élus « Agissons pour l'Avenir »*

**IMPRIM'VERT**  
 Développement durable  
 Agit pour l'écologie

**La Renaissance**  
 IMPRIMEUR - EDITEUR

**FAITES BONNE IMPRESSION**

- IMPRESSION NUMÉRIQUE  
 PETITS ET GRANDS FORMATS  
 SUR TOUS SUPPORTS •
- IMPRESSION OFFSET •
- PERSONNALISATION  
 DE DOCUMENT •
- MISE SOUS PLI  
 ET ROUTAGE •

la-renaissance@la-renaissance.com | larenaissance10

03 25 70 44 70 | 10 Avenue des Tirverts  
 10150 Pont-Saint-Marie

# Le mot de la

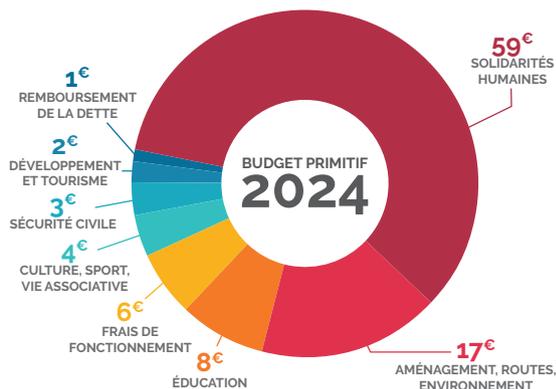
## CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Madame, Monsieur,

La situation des finances des Départements est tendue sous l'effet de dépenses qui s'accroissent. Le Département de l'Aube ne fait pas exception à la règle mais la solidité de ses finances fondée sur un endettement très faible et un recours maîtrisé à l'emprunt lui permettent de maintenir l'ambition de ses politiques publiques. Le budget primitif 2024 du Département de l'Aube s'élève à 446 millions d'euros, dont 96 M€ d'investissement et 350 M€ de fonctionnement et permet de :

- renforcer son soutien aux publics les plus en difficulté dans un contexte de plus en plus complexe,
- maintenir un programme ambitieux d'investissement pour équiper le territoire et accompagner de manière indéfectible les partenaires que sont les communes, les intercommunalités et les associations,
- déployer une nouvelle aide aux investissements des communes de moins de 250 habitants,
- engager les grandes transitions environnementales et numériques, pour lui-même et pour les autres.

Pour 100€, les dépenses du budget représentent :



**Je souhaite opérer un focus sur 3 actions de proximité et faire un point sur le fonds social européen :**

- Le Département développe la plateforme logistique alimentaire « Manger local » pour favoriser les circuits de proximité auprès des collèges publics aubois, en pleine conscience des enjeux nutritionnels, environnementaux et de santé. Le Département porte ainsi une démarche concrète de développement durable et de valorisation des territoires.
- Le Département gère le fonds solidarité logement (FSL) destiné à lutter contre la précarité énergétique, fonds qui aide les Aubois à accéder à un logement ou à s'y maintenir s'ils rencontrent des difficultés à payer leur dépôt de garantie, leur assurance, leur loyer ou les charges liées à ce logement (eau, électricité, chauffage, etc.). Cette aide peut prendre la forme d'un soutien financier, d'un accompagnement social ou d'un coaching. Les personnes souhaitant solliciter cette aide peuvent contacter le centre médico-social le plus proche de chez elles. Le Département prévoit d'affecter 974 000 € à ce fonds en 2024.

- Le Département déploie une stratégie d'inclusion numérique aux côtés des Maisons France Services : en 2023, plus de 8000 personnes ont été accompagnées vers l'autonomie numérique.



*La politique de cohésion européenne bénéficie au Département de l'Aube que je représente au sein du Groupement d'intérêt public « Grand Est Europe ».*

Dans le cadre du nouveau programme national fonds social européen (FSE+) 2021-2027, le Département réaffirme son soutien aux Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et plus particulièrement aux **Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)**. Par ailleurs, il a pour ambition de renforcer davantage **l'insertion des jeunes**, ces derniers étant considérablement exposés aux difficultés d'accès au marché du travail et au risque de précarité. À cet effet, le Département s'est vu accorder par l'État une première subvention globale pour la période 2022-2025, d'un montant total de crédits FSE+ s'élevant à environ **8 M€**, dont :

- 4,55 M€ à destination des ateliers et chantiers d'insertion,
- 3,45 M€ en faveur de l'insertion des jeunes.

En 2023, ont bénéficié du soutien de l'Europe les actions portées par les Ateliers et chantiers d'insertion - Régies Services, l'association *Aurore*, l'association *Le Jardin de Cocagne de la Barbuise*, *Chlorophylle*, *La Régie de nos quartiers*, *La Croix rouge*, *L'Association familiale de la Z.U.P. et environs*, *Solidarité Emploi Service*, *Le syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient* – ainsi que les actions d'accompagnement de jeunes bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) (16-25 ans) portées par les missions locales.

Le fonds social européen est ainsi l'un des principaux instruments des politiques sociales mises en œuvre par le Département. Il est aussi à noter que de nombreux projets – l'UTT, la Maison des lacs, la téléphonie mobile, le parc agroalimentaire de Torvilliers, le parc logistique de l'Aube, l'auditorium – ont bénéficié du soutien de l'Europe (fonds FEDER).

En conclusion, la recherche des leviers de développement des territoires passe nécessairement par des cofinancements et les contributions de l'État, de l'Union européenne, du Département, des collectivités de communes et de la région. Elles sont décisives pour chacun d'entre nous. Rien n'est parfait, tout est susceptible d'évoluer méliorativement mais ne passons pas sous silence la réalité de l'engagement collectif.

Dans une disponibilité réaffirmée, je vous assure de toute mon énergie pour apporter ma contribution pour vous et l'ensemble du canton.

Cordialement.

**Catherine BRÉGEAUT**

*Conseillère départementale, membre de la commission Cohésion et attractivité des territoires, tourisme, culture*

## Adresse et HORAIRES

### HÔTEL DE VILLE :

**Adresse postale :**

Mairie de Saint Parres aux Tertres  
CS 40064 - 10092 Troyes cedex

**Horaires :**

Ouverture du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h  
Tél. **03 25 72 12 30**

[www.saintparresauxtertres.fr](http://www.saintparresauxtertres.fr)

### CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

- **Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre) :**  
Portillon automatique, de 7h30 à 19h30

## > BIBLIOTHÈQUE

- **Lundi :** 14h - 18h30
- **Mercredi :** 10h - 12h30 et 14h - 18h30
- **Vendredi :** 14h - 18h30
- **Samedi :** 10h - 12h30

La bibliothèque sera fermée :

- **Mercredi 3 avril**, de 14h à 18h30
- **Du jeudi 25 avril au jeudi 2 mai**
- **Mercredi 1<sup>er</sup> et mercredi 8 mai**
- **Lundi 20 mai**

■ Tél : **03 25 80 49 02**

■ [facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/](https://facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/)

## RENSEIGNEMENTS

### Numéros de téléphones utiles

**Groupe scolaire Brossolette-Ferry :**

- École maternelle Jules Ferry : **03 25 80 20 67**
- École élémentaire Pierre Brossolette : **03 25 80 76 42**
- École élémentaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**
- Restaurant scolaire : **03 25 41 06 70**
- Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**
- Police municipale : **06 75 21 42 06**

## > LES RESTAURANTS DU COEUR



Inscriptions et distribution  
Ouverts toute l'année

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 15h30
- Samedi : de 9h30 à 11h45

Au siège : **16, rue Louis Morin à Troyes**  
Tél. : **03 25 71 04 04**

## PASSAGE DE LA BALAYEUSE

**Pour l'année 2024 :**

- Mardi 16 et mercredi 17 avril
- Jeudi 4 et vendredi 5 juillet
- Mardi 17 et mercredi 18 septembre
- Mardi 5 et mercredi 6 novembre
- Mardi 17 et mercredi 18 décembre



## Action médico-sociale

### DE LA DIDAMS

#### DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

**N**otre commune dépend du **centre médico-social 2, rue du Docteur Roux - 10150 Pont-Sainte-Marie (tél. : 03 25 46 44 70)**, circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

- Pour tout renseignement ou rendez-vous : **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

#### ■ SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :

L'infirmière puéricultrice de la DIDAMS se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez la joindre au **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

#### ■ SERVICE UNITÉ PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES HANDICAPÉES :

- Vous avez plus de 60 ans, vous cherchez des renseignements sur : Écoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement.

- Vous êtes handicapé(e), sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation.

Vous pouvez contacter l'assistante sociale au : **03 25 46 44 75** au standard au **03 25 46 44 70**.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie de Saint Parres aux Tertres (**03 25 72 12 30**), votre relais auprès des différents services sociaux.

## L'ASSOCIATION

### JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation
- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir
- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez
- Vous êtes habitant de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : **Mélanie BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser message et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03 25 72 12 30**.

## > POINT CONSEIL EMPLOI

Un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche.

Fanny FEDERICI peut vous recevoir sur rendez-vous.

Contact :

- Tél. : **03 25 71 61 54**
- Mail : [pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr](mailto:pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr)

LES

**DÉCHÈTERIES  
DANS  
L'AGGLOMÉRATION**

**SERVICE GESTION  
ET COLLECTE  
DES DÉCHETS**



03 25 45 27 30



collectedejets@troyes-cm.fr

Retrouvez votre réseau de déchèteries sur  
[www.troyes-champagne-metropole.fr](http://www.troyes-champagne-metropole.fr)



ACCÈS GRATUIT ET  
EXCLUSIVEMENT  
RÉSERVÉ AUX  
PARTICULIERS,  
HABITANTS  
DE TROYES  
CHAMPAGNE  
MÉTROPOLE

**LA CHAPELLE SAINT-LUC**  
Route de Montgueux  
10600 La Chapelle Saint-Luc

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PRINTEMPS ÉTÉ 01/04 au 30/09	matin	9h-12h	9h-12h	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h-19h	10h-12h30
	après-midi	15h-19h	15h-19h	15h-19h	FERMÉ	15h-19h	FERMÉ	FERMÉ
AUTOMNE HIVER 01/10 au 31/03	matin	9h-12h	9h-12h	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h-17h30	10h-12h30
	après-midi	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	FERMÉ	14h-17h30	FERMÉ	FERMÉ

**SAINT-JULIEN-LES-VILLAS**  
Rue du Pré-Saint-Jean  
10800 Saint-Julien-les-Villas

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PRINTEMPS ÉTÉ 01/04 au 30/09	matin	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-19h	10h-12h30
	après-midi	15h-19h	FERMÉ	15h-19h	15h-19h	15h-19h	FERMÉ	FERMÉ
AUTOMNE HIVER 01/10 au 31/03	matin	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-17h30	10h-12h30
	après-midi	14h-17h30	FERMÉ	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	FERMÉ	FERMÉ

**PONT SAINTE-MARIE**  
Avenue des Tirverts  
10150 Pont-Sainte-Marie

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PRINTEMPS ÉTÉ 01/04 au 30/09	matin	9h-12h	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h-12h	9h-19h	10h-12h30
	après-midi	15h-19h	15h-19h	FERMÉ	15h-19h	15h-19h	FERMÉ	FERMÉ
AUTOMNE HIVER 01/10 au 31/03	matin	9h-12h	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h-12h	9h-17h30	10h-12h30
	après-midi	14h-17h30	14h-17h30	FERMÉ	14h-17h30	14h-17h30	FERMÉ	FERMÉ

**SAINTE-SAVINE**  
4 rue Konrad-Adenauer  
10300 Sainte-Savine

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PRINTEMPS ÉTÉ 01/04 au 30/09	matin	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	FERMÉ	9h-19h	10h-12h30
	après-midi	15h-19h	15h-19h	15h-19h	15h-19h	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
AUTOMNE HIVER 01/10 au 31/03	matin	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	FERMÉ	9h-17h30	10h-12h30
	après-midi	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ

OUVERT  
TOUTE  
L'ANNÉE  
SAUF JOURS  
FÉRIÉS



Rue de la Cité – Troyes



Rocade – Troyes

- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers



Quartier de la Gare – Troyes

**Eiffage Route**

Agence de Troyes  
Tél. : 03 25 76 24 24



CUIR  
CENTER

LES JOURS 8-25 MARS  
IRRÉSISTIBLES

1690€\*  
au lieu de 2340€  
dont 35€ d'éco-part



## 2 ASSISES RELAXATION ÉLECTRIQUES

**LUNA – CANAPÉ 3 PLACES.** \* L. 216 x H. 77 x P. 107 cm. Tissu BARCEL (100 % polyester), 7 coloris. Assises relaxation électriques, têtes réglables 12 positions. Structure en bouleau massif et multiplis. Assises mousse polyuréthane, densité 38S + 29 kg/m<sup>3</sup> avec ressorts intégrés. Dossiers mousse polyuréthane, densité 22 kg/m<sup>3</sup>. Suspensions ressorts métalliques Nosag. Piétement métal. Ports USB-C. Coussin déco en option. **Prix de lancement TTC conseillé valable jusqu'au 25/03/2024 en France métropolitaine, hors Corse, hors livraison (tarifs en magasin).**

Aire des Moissons - **ST PARRÉS AUX TERTRES** à côté de

**MAXI LITERIE**  
LE SPÉCIALISTE DE VOS NUIS